



Cromartie chaudement accueilli au banc des siens après son coup de circuit

1 Le chiffre magique

• Lambert au repêchage — D 1

bonne journée!

TEMPÉRATURE—
PLUIE: 8°C.
DEMAIN: NUAGEUX

C-5

SPORT—
BOUCHARD SIGNE UN
NOUVEAU CONTRAT

D-1

ÉTATS-UNIS—
ARMEMENTS: REAGAN
FRAPPE UN GRAND COUP

B-11

CANADA—
MACEACHEN CONSULTE
SES HOMOLOGUES

B-7

QUÉBEC—
PARIZEAU DEFENDRA
SES COMPRESSIONS
BUDGÉTAIRES

B-7

- ARTS et DIV..... E-1
- CARR. et PROF..... B-6
- DÉCÈS..... C-12
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-4
- PETITES ANNONCES C-1
- ROMAN..... C-11
- VIVRE EN '81..... A-11
- VOYAGES..... B-13

persiflage

Il faut vraiment être malade pour consulter un psychiatre.

—O—

En chassant Yvon Lambert, le Canadien a éloigné un autre francophone.

—O—

Le ministre André Ouellet n'aura jamais de rhume de cerveau. Il doit être bien isolé.

AUJOURD'HUI

La section Arts et Divertissement est insérée dans le cahier "D", soit dans la section sportive, d'où il est possible de l'en retirer.



No de permis
110664

ISOCELL Ltée

A LA GRANDEUR DU QUÉBEC



LE CAUCUS LIBÉRAL D'ORFORD

Plus d'agressivité envers Québec

...et un appui sans réserve à Trudeau

— B 1

la tribune

samedi — dimanche

SHERBROOKE, 3 OCTOBRE 1981

52 PAGES
5 CAHIERS
(SAMEDI 60¢) 30¢
Livraison à domicile \$1.85 par semaine.

72e ANNÉE
No 191

L'Assemblée nationale condamne le projet Trudeau

■ QUÉBEC (PC) — C'est dans un climat de grande tension que les députés de l'Assemblée nationale, à l'exception de neuf libéraux, ont entériné hier midi la motion du premier ministre Lévesque condamnant la démarche constitutionnelle du gouvernement fédéral et réclamant une reprise des négociations avec les provinces.

La mise aux voix du texte rédigé par les deux partis de la Chambre signifiait ainsi la fin d'un débat passionné et déchirant pour plusieurs qui aura duré 15 longues heures.

Étonnante ironie du sort, cette manifestation historique d'autodéfense de l'Assemblée nationale du Québec est survenue un an jour pour jour après le déclenchement par Ottawa de ce que plusieurs ont qualifié de plus grave crise interne canadienne depuis la conscription.

C'est en effet le 2 octobre 1980 que le premier ministre Trudeau, dans une déclaration solennelle devant les caméras de la télévision d'État, dévoilait ses intentions de rapatrier unilatéralement de Londres la constitution de 1867.

Les 78 députés du Parti québécois n'ont éprouvé aucune difficulté à en-



l'unanimité moins 9

- Ryan ne prendrait pas de sanctions contre les dissidents
- Charron présentera la motion aux autres provinces
- Le coup de force d'Ottawa aurait des effets négatifs sur les entreprises du Québec (Lándry)

— B 8, B 9

SONDAGE

Les Québécois veulent que le fédéral négocie

MONTREAL (PC) — A une forte majorité les Québécois souhaitent que le gouvernement fédéral revienne à la table des négociations et essaye d'obtenir l'accord des provinces pour le rapatriement de la constitution.

Un sondage effectué cette semaine par SORECOM pour compte des quotidiens The Gazette, de Montréal et Le Soleil, de Québec, révèle que près de 80 p.c. Des personnes interrogées sont en faveur d'une reprise des négociations fédérales-provinciales.

Quarante pour cent soutiendraient le gouvernement fédéral s'il demandait au Parlement britannique d'amender la constitution et de la rapatrier sans autres négociations.

Le sondage a été fait à la suite du verdict, rendu lundi, de la Cour suprême du Canada sur le projet de réforme constitutionnelle du premier ministre Trudeau. La Cour a estimé qu'Ottawa avait, légalement mais pas moralement, le droit de poursuivre son projet de rapatriement unilatéral de la constitution.

dossier pleinement la motion du premier ministre.

Seul le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, retenu à Ottawa par une conférence avec ses collègues des autres provinces et du fédéral, n'a pas participé au vote, ainsi évidemment que le président Claude Vaillancourt.

Du côté de l'Opposition officielle, ce fut tout autrement. Pendant trois jours, les caucus et les crises de conscience se sont multipliés, des irréductibles (la plupart des députés non francophones) ont défié les directives et supplications de leur chef Claude Ryan de suivre la ligne de parti et de voter en prenant en considération la défense des intérêts du Québec.

Il en est résulté que seulement 33 des 42 députés libéraux ont appuyé la motion. Les neuf autres sont MM. Michel Gratton (Gatineau), John O'Callagher (Robert Baldwin), John Ciaccia (Mont-Royal), William Cusano (Vau), Cosmo Maciocia (Viger), Clifford Lincoln (Nelligan), Joan Dougherty (Jacques-Cartier), Lucien Caron (Verdun) et Richard D. French (Westmount). Ils ont refusé d'obéir au parti et de s'allier au gouvernement du PQ pour la défense des prérogatives de cette même Assemblée où ils siègent.

Trudeau prêt à parler à Bennett

MELBOURNE (PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau a déclaré vendredi qu'il était prêt, sur le chemin du retour à Ottawa, à s'arrêter à Vancouver, pour discuter avec le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, du projet fédéral de réforme de la constitution.

Le chef du gouvernement canadien, qui assiste en Australie à la conférence du Commonwealth, avait déjà fait savoir, dans une déclaration antérieure, qu'il n'accepterait aucun compromis avec les provinces au sujet de la charte des droits, qu'il estime être une composante importante de son projet.

Au cours d'une conférence de presse, M. Trudeau a annoncé qu'il rencontrerait lundi Mme Margaret Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne, pour lui dire que la Cour suprême du Canada ayant jugé le projet constitutionnel juridiquement valable, Ottawa espérait que le Parlement britannique agirait sans délai.

Ottawa, dit-il, ne restera pas les bras croisés si les députés britanniques décidaient de prendre fait et cause pour les provinces dissidentes et tentaient d'empêcher le vote sur la

motion de rapatriement de l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

A Winnipeg, M. Bennett a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à l'issue d'un entretien avec M. Sterling Lyon, premier ministre du Manitoba, qu'il croyait qu'une fois de retour au Canada, M. Trudeau abandonnera sa ligne dure.

"Je crois, a dit M. Bennett, qu'il faut être au Canada pour comprendre ce que les gens pensent".

Pour ne pas perdre l'appui du Nouveau parti démocratique, M. Trudeau avait annoncé, jeudi, qu'il consentait à rencontrer les premiers ministres des provinces s'ils avaient de nouvelles propositions à faire.

Mercredi, M. Ed Broadbent, leader du NPD, se réclamant du verdict de la Cour suprême (le projet fédéral est légal, mais pas légitime) avait annoncé qu'il n'appuierait pas le projet Trudeau, à moins que ce dernier accepte de rencontrer encore une fois les premiers ministres des provinces.

Dans une interview télévisée qu'il donnait à Melbourne, M. Trudeau a dit: "Si les provinces ont des propositions à faire, je discuterai avec elles."

Thetford Mines

2 accidents mortels en moins de 10 heures à 30 kilomètres de distance

— A 7

CONSEILLER ET COURTIER en

ISOLATION

industrielle - commerciale - résidentielle

FINANCEMENT COMPLET

Pour résidences construites avant 1981, nous attendons la subvention

SIEGE SOCIAL
740 ouest, rue Galt, suite 206
Sherbrooke, Québec J1H 1Z3

Tél.: (819) 566-0933 sans frais 1 (800) 567-6152

En amour avec une femme qu'il a rencontrée deux semaines avant d'être arrêté

Le dernier amour de Lacroix a connu une évolution fulgurante

SHERBROOKE (psj) — "Il est très possessif. Son amour est plus fort que le mien. Dans un sens ça m'inquiète parce que son amour est très fort; il exige ma présence continuellement; c'est un peu du domaine du miracle."

Elle l'a rencontré deux semaines tout au plus avant son arrestation. Elle l'a surtout fréquenté au Centre hospitalier de Sherbrooke où il devait subir une batterie d'examen psychiatriques et lors de visites assidues au Centre de détention Winter, enfin, depuis sa remise en liberté, au tout début du procès, elle le voit chez ses parents à lui.

Le dernier amour de Roger Lacroix a connu une évolution fulgurante.

Dans son cas à lui, ce fut instantané le 15 juin, jour de la première rencontre. Elle, elle l'aime beaucoup, mais elle préfère attendre, voir, "on verra avec le temps".

Cette nouvelle flamme dans la vie de celui qui doit répondre à une accusation d'avoir tenté de commettre un meurtre sur la personne de Ginette Therrien en faisant en sorte qu'elle prenne un poison a témoigné en défense, hier matin.

Une agence de rencontres

Une ordonnance du juge Carrier Fortin, à la demande même du témoin, interdit la divulgation de l'identité de cette femme.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt lui a fait préciser la façon dont elle et Lacroix s'étaient rencontrés. "Par une agence de rencontres. Nos idées aussi se sont rencontrées; nous étions sur la même longueur d'ondes. Pour lui ce fut le grand amour, il a continuellement besoin de moi à ses côtés. Je l'ai vu tous les jours depuis son arrestation. On peut dire pour le moment que ce sont des fréquentations."

Avec une conviction inébranlable, un ton constant, elle a parlé des sentiments éprouvés par le couple. "Peut-être les moments difficiles comme la prison nous ont rapprochés."

Mais cet amour, elle le qualifie tantôt de merveilleux tantôt d'inquiétant surtout à cause de cette passion que Lacroix semble éprouver pour elle. "C'est merveilleux. Pour le moment, nous allons voir ce qui va se passer, suivre l'évolution de notre amour. On verra avec le

temps. Je ne suis pas prête à me marier demain matin; je veux être davantage en contact avec lui, avant."

En contre-interrogatoire, le procureur Claude Chartrand s'est appliqué à percer le mystère de cet amour quasi instantané. "Vous avez commencé à l'aimer quand?" Et la réponse est venue: "Au fil des jours, j'ai commencé à apprécier ses grandes qualités." Et la question: "Est-ce que ce fut le coup de foudre?" "Si vous voulez." Et encore: "Mais l'avez-vous aimé le premier jour, le jour suivant, le mois suivant?" "Un amour, ça grandit! On ne peut pas mettre de date." Elle devait préciser plus tard, que trois jours après la première rencontre, il y avait, dans sa vie, Roger Lacroix.

Blème et les yeux grands

"Blème et les yeux grands." C'est

ainsi que M. Jacques Desbiens, huissier à ses heures, a décrit l'état de Roger Lacroix lorsqu'il lui a signifié la requête en divorce, au monastère du Précieux-Sang, le 6 avril.

M. Desbiens se rappelait ce chapitre dans sa vie de huissier "car ce n'est pas tous les jours que l'on signifie un papier de divorce dans un monastère", mais il s'en rappelait également à cause de la réaction du principal intéressé: "Il m'a semblé assommé, démoralisé; je lui ai suggéré de consulter un avocat."

Enfin, M. Desbiens se rappelait aussi de cet incident car il a signifié le papier dans son véhicule pour que cela se fasse avec le plus de discrétion possible. Lacroix est resté un bon vingt minutes dans le véhicule à poser des questions. "Cela n'est pas coutume" de conclure le huissier.

La 12e journée du procès de Lacroix, même si elle ne fut pas fertile en éléments nouveaux et surtout publiables — la moitié des débats ayant eu lieu en l'absence du jury — n'en demeure pas moins l'une des journées les plus remplies du procès.

De plus, même si le juge Fortin a donné congé aux sept hommes et cinq femmes du jury, tôt en après-midi, quant à lui, il aura une somme de travail considérable à abattre au cours de la fin de semaine, avant de se prononcer sur la question de droit que les deux avocats ont soulevée devant lui jusqu'à 17h10.

Contrairement aux prévisions de la veille, la défense n'a donc pu mettre le point final à sa version des faits, hier. Les plaidoiries attendues pour lundi s'en trouveront-elles retardées d'autant? On le saura dès 09h30.

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

Bingo
la tribune **2-1000**

2 MARATHONS CONSECUTIFS
D'UNE VALEUR DE **\$1,000.** CHACUN

VOTRE GENEREUX CAMELOT VOUS DIT:

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans LA TRIBUNE du 12 septembre 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 2 BINGOS MARATHONS!

CHACUN CAMELOT ou dépositaire, ou agent de route motorisée, dont le client gagne un prix, reçoit **\$25**

MARATHON NO 1

DISTRIBUTEURS:
GAGNANTS DE \$25.00 CHACUN

M. Denis Courchesne, 1039, rue St-Louis, Sherbrooke
M. Steve Désautels, 150, rue Carillon, Sherbrooke
M. François Léonard, 2940, rue Gamelin, Sherbrooke
M. Marcel McDuff, 114, rue St-Jean, App. 2, Asbestos
M. Claude Brochu, 665, rue Leslie, Sherbrooke
M. Claude Hogue, 83, rue Notre-Dame, Drummondville
M. Eric Cormier, 1096, rue Des Epinettes, Plessisville

MARATHON NO 2

MONTANT A GAGNER: \$1000.00

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

JEUDI, le 1er octobre 1981:

N-35, G-48, G-60, G-59, I-28, O-67, O-65, G-54, B-7, I-21.

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

VENREDI, le 2 octobre 1981:

G-47, B-3, B-14, B-1, I-23, B-5, N-31, O-64, G-50, N-36

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

SAMEDI, le 3 octobre 1981:

B-13, B-2, O-73, I-26, B-8, N-37, I-30, I-25, B-10, B-6

REGLEMENT:

- Le BINGO 2-1000 est une série de 2 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'encre est de \$1,000 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y a un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription LA TRIBUNE III (cercle rouge) distribuée dans le journal.
- La carte LA TRIBUNE III a été distribuée avec l'édition du 12 septembre 1981. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9h30 heures a.m. et 4h30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés le vendredi et samedi, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro à priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

"Donner au public les meilleurs services aux meilleurs coûts possibles... mais..."

(Le président de l'Association des proprios d'autobus)

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

JOUEZ AU GOLF A MOITIE PRIX AU MONT ORFORD



La Tribune est heureuse de vous offrir en collaboration avec les autorités du golf du Mont Orford, la chance de jouer à moitié prix les allées de ce magnifique parcours de 18 trous situé près de Magog, à compter du 8 septembre.

La façon de procéder est simple. Un groupe de quatre joueurs qui se présente à la boutique du pro avec cette découpeure du journal n'aura qu'à payer le prix de deux billets pour le droit de parcours. S'il n'y a que trois joueurs, ils ne paieront que le prix de deux droits de parcours.

L'offre de La Tribune et du Mont Orford est valide sur semaine, soit du lundi au vendredi, jusqu'au 9 octobre.

Les golfeurs désireux de jouer sur le parcours d'Orford, n'ont donc qu'à découper cette annonce pour profiter d'un décor enchanteur.

NON VALABLE POUR LES TOURNOIS

Une gracieuseté de votre quotidien **la tribune**

Offre spéciale! à tous les propriétaires

Un plan de mise en marché garantie est offert au public par le Trust Général Inc. Le Maître Courtier. En effet, le consommateur, client d'une compagnie d'immobilier, est en droit de s'attendre à un service complet de la part de son représentant immobilier. C'est pourquoi, pour la première fois, une compagnie d'immobilier assure sa clientèle et lui garantit par écrit que ce service lui sera donné.

L'engagement, par écrit, fait par les représentants du Trust Général Inc. se compose des faits suivants:

- 1° De fournir au client, par écrit, une analyse comparative du marché pour lui assurer une plus juste estimation de la valeur marchande de sa propriété par rapport aux propriétés déjà en vente ou vendues dans son secteur.
- 2° Une utilisation maximale des moyens usuels de promotion (Ex.: Le service M.L.S. - un nombre garanti d'annonces de journaux - la tenue de maison ouverte le dimanche - la promotion interne à ses confrères grâce à la cavane de groupe - la promotion dans le voisinage par l'annonce dans le secteur de la mise en vente de la propriété d'un client).
- 3° Le client pourra suivre le déroulement de cette mise en marché et exiger que les activités demandées par écrit soient respectées, parce que l'agent devra en plus, à intervalles déterminées, faire rapport au client de toutes les activités. Enfin, collaborer avec le client à améliorer la mise en marché de la propriété.

Par cette méthode structurée, ce service garanti, les clients du Trust Général Inc. sont assurés qu'enfin une compagnie répond vraiment au besoin du client. Celui d'être assuré d'un service complet de la part de son agent.

Ce qui, en plus, intéressera davantage le propriétaire-vendeur, c'est que ce service garanti ne coûte absolument aucuns frais supplémentaires à la commission normalement chargée, et est offert à tous les clients du Trust Général Inc. désireux d'obtenir ce service complet et garanti.

A une époque où le mot "service" est employé à toutes les sauces, Trust Général veut par cette initiative redonner au mot "service" toute son importance.

72228

SHERBROOKE (MR) — "Nous voulons donner au public les meilleurs services aux meilleurs coûts possibles, mais nous souhaitons de recevoir une aide financière de Québec, qui devrait se rendre compte qu'il en coûterait très cher pour remettre sur pied notre industrie si les propriétaires d'autobus devaient abandonner le service."

C'est ce que disait hier M. Raymond-Marie Tremblay, de Chicoutimi, président de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, qui regroupe une centaine de membres de tout le Québec et dont les entreprises comptent quelque 2,000 véhicules et procurent un emploi à environ 4,000 travailleurs.

L'Association tenait son 55e congrès annuel à Sherbrooke.

Selon le président de l'Association, les compagnies de transport par autobus privées se trouvent devant un dilemme de plus en plus sérieux: l'abandon du service ou la diminution de sa qualité.

Cette situation est due à l'inflation, responsable de la hausse des coûts d'opération, ce qui entraîne une insuffisance des revenus pour compenser la croissance des frais d'exploitation. Cet état de chose pourrait entraîner l'abandon du service par des propriétaires d'autobus.

Par ailleurs, les propriétaires croient que l'augmentation des tarifs ne constitue pas une solution idéale parce que cette mesure entraîne généralement une diminution de la clientèle, ce qui ne fait que déplacer le problème.

De l'avis de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, la seule solution réside dans une aide financière des gouvernements, provincial et municipaux, "comme ils le font en subventionnant les services publics de transport en commun des communautés urbaines." Mais les démarches des entreprises en ce sens n'ont jusqu'ici connu aucun succès alors qu'on leur dit que des études sont en cours et qu'elles ne semblent pas devoir être concluantes.

Le ministère des Transports, enfin, qui devait, semble-t-il, proposer des solutions, n'a fait connaître encore aucune hypothèse.

Transport scolaire

Dans le secteur du transport scolaire, les transporteurs attendent une nouvelle législation, dont la promulgation serait, dit-on incessante. L'Association espère que cette nouvelle politique ne sera pas fixée par une loi sans consultation des propriétaires d'autobus.

La nouvelle politique en matière de transport scolaire, prévue en 1982, inquiète l'APAQ, qui propose au ministère des Transports de reconduire les contrats avec les ajustements généraux décrets par le gouvernement après étude des coûts d'opération.

L'an dernier, les transporteurs s'étaient accommodés d'une augmentation générale de 8.4 pour cent et d'un mécanisme de révision particulière par la Commission des transports du Québec, qui accordait un surplus en se basant sur le coût des salaires.



Jean-Marie Bertrand du Journal de Montréal sait lui qu'il faut avoir de la tenue, du corps et du sérieux... encore que le confrère Bertrand Gosselin, après 12 jours, cherche toujours la contenance appropriée...

Le responsable des relations extérieures chez les Castors de Sherbrooke, Bob Halsall, connaît maintenant son nouveau bureau dans ses moindres détails puisqu'il y fut emporté pendant près d'une heure mercredi soir. Comme le Palais des sports était désert à cette heure, il a eu beau critiquer, chanter, danser, rien n'y fit. Ce n'est qu'après avoir rejoint le veilleur de nuit, que l'ami Bob a pensé à utiliser sa clé pour débarrer la porte...

La cantine-santé du ministère des Affaires sociales effectuera une étape aujourd'hui au nouveau magasin Cooprix à Sherbrooke à compter de 10 heures... une diététiste sera à bord pour faire goûter des aliments

nouveaux de même que pour répondre aux questions des visiteurs...

Pour vos TAPIS - PRELART - TUILE Les modèles BUREAU & BUREAU 569-9585

Paul Nadeau vous parle aujourd'hui de

Peut-on identifier l'or par sa couleur Voir chronique sous Tour d'horizon, 1ère page Petites Annonces.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Que.
Tel. 569-9201, JIK 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Éditeur adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint

SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information
CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles

GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles
MICHEL DIONNE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER

JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
ANDRÉ BÉLANGER
Chef de la production

EXPÉDITION

MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE

JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT

PIERRE BEAULIEU
Magog-Deauville-Rock Forest-Sherbrooke-Nord
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt-Bromptonville
FRANÇOIS DUBÉ
Lac-Mégantic
ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est-Ouest-Lemoyne

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en-droits desservis par camélot et routes françaises: 1 an \$90.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$36.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat: États-Unis et autres pays: 1 an \$150.00, 6 mois \$90.00, 3 mois \$60.00, 1 mois \$25.00.

La Tribune est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Des contrats d'exportation non concrétisés: la Laiterie Carnation congédie 65 employés

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Une dizaine d'employés syndiqués ont appris leur mise à pied hier à la Laiterie Carnation de Sherbrooke et ce mouvement entrepris en août portera à 65 le nombre d'employés qui ont reçu leur congé de cette entreprise.

Le directeur général de l'usine, M. Roland Rousseau, a indiqué hier à La Tribune que la com-

pagnie avait été dans l'obligation de procéder à ces mises à pied, depuis le mois d'août, certains contrats d'exportation ne s'étant pas concrétisés comme on l'avait prévu.

De 132 à 67

D'août à octobre, le nombre d'employés de la Carnation, à Sherbrooke,

aura donc passé de 132 à 67.

"Mais on espère encore que ces contrats pourront se réaliser et que l'on pourra réengager notre personnel", de déclarer M. Rousseau au cours de son entrevue avec La Tribune hier, en fin d'après-midi.

La compagnie Carnation a ouvert ses portes à Sherbrooke, rue Wellington, en 1939 et s'est

spécialisée en produits laitiers, particulièrement le lait évaporé.

Base saisonnière

Pendant plusieurs années, Carnation se contenta de production domestique, pour le pays seulement, et opéra sur une base saisonnière, embauchant plusieurs étudiants en été et se contentant

d'un personnel de base le reste de l'année.

"En 1977, quand on a commencé à avoir des contrats d'exportation pour l'extérieur de l'Amérique du Nord, on a engagé d'autre personnel", d'expliquer M. Rousseau.

La Carnation négocie la plupart de ses contrats d'exportation avec la Commission canadienne du lait, à Ottawa. M.

Rousseau attribue à une baisse du marché d'exportation les problèmes que son usine éprouve actuellement et espère

que le tout va bientôt se régler.

Il n'est toutefois nullement question de fermeture de l'usine, ni de fermeture

de département en son sein. Certains agrandissements viennent tout juste de se terminer.

La compagnie

Carnation exporte ses produits dans plusieurs pays dont le Mexique, l'Algérie, le Nigeria et les Antilles.

La réponse du recteur retardée

SHERBROOKE (LD) — L'arrivée inopinée d'une délégation étrangère a accaparé le recteur Claude Hamel hier, et l'a empêché de rédiger sa lettre, comme prévu, aux six associations et syndicats de personnel du campus, a-t-on pu apprendre.

Les présidents de ces associations et syndicats n'ont donc pas eu hier la communication du recteur qu'ils atten-

daient. Mais cela ne serait que partie remise à lundi.

M. Hamel doit réagir aux réponses qu'il a reçues à son "hypothèse" d'une renonciation volontaire d'une augmentation de 4 pour cent. Dans un premier temps, le recteur sollicitait au moins que le personnel accepte de reporter le paiement, le temps de discuter du fond du problème. Les trois groupes les plus nombreux

ont dit non au report; deux autres ont accepté.

Mais de toute façon, on peut s'attendre à que la question du déficit budgétaire à resorber rebondisse d'une façon ou l'autre.

À la suite d'une erreur dans l'information transmise, on a noté hier que le personnel comprenait 2.400 membres. En fait, le nombre d'employés figurant au budget de fonctionnement comprend 1.400 personnes ou postes. Le chiffre de 2.400 incluait des attaches de recherche, par exemple, dont la rémunération est prise ailleurs qu'au budget de fonctionnement. Quand on parle des six associations ou syndicats, on réfère à 1.400 postes.

UNIVERSITÉ: budget corrigé puis adopté...

SHERBROOKE (MR) — Le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke vient d'approuver de façon provisoire, jusqu'au 31 décembre 1981, le budget de fonctionnement adopté, aussi provisoirement, le 19 mai dernier, tout en y apportant quelques corrections techniques.

Selon ces corrections, les revenus de l'Université sont fixés à 81.927.000 \$, comparativement à 81.486.910 \$ comme on l'avait prévu en mai.

Les dépenses, pour leur part, passent de 90.222.150 \$ à 90.251.750 \$.

C'est ainsi que le déficit prévu au mois de mai est ramené de 8.735.240 \$ à 8.323.840 \$. Il s'agit donc d'une différence de 411.400 \$.

Les corrections faites au budget sont dues à des modifications apportées par le ministère de l'Éducation au calcul des subventions qui seront accordées à l'Université pour 1981-1982, ainsi qu'à des réajustements au niveau des frais financiers et au niveau de l'indexation des masses salariales.

Les modifications du ministère entraînent une correction négative des dépenses subventionnées et une compensation positive au chapitre des contributions de l'employeur au Fonds de santé du Québec.

L'indexation des salaires par l'Université passe de 3,7 pour cent à 4,32 pour cent, entraînant des dépenses supplémentaires de 329.600 \$. Par ailleurs, les frais financiers que l'établissement prévoyait en couvrir ont été compensés par des revenus de placement impossibles à prévoir lorsque le budget a été adopté en mai dernier. Une correction positive de 300.000 \$ en résulte.

Etats financiers

L'Université a aussi adopté ses états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mai 1981.

Cet exercice financier se solde par un excédent des dépenses sur les revenus de l'ordre de 775.055 \$, et ce en ne tenant pas compte du ver-

sement d'une somme de 654.000 \$ que l'Université doit remettre au ministère de l'Éducation en guise de remboursement d'une dette à long terme.

Ce déficit a été comblé par les surplus accumulés des années antérieures.

C'était toutefois la dernière année que l'Université disposait d'une marge de manœuvre pour essuyer ses déficits, de sorte que le déficit de 8,3 millions \$ prévu pour l'année 1981-1982 ne pourra être effacé de cette façon.

L'Université de Sherbrooke se réjouit cependant d'avoir atteint, en 1980-1981, son objectif de compression des dépenses tel qu'elle l'avait fixé grâce à diverses mesures de compression et grâce à certains surplus.

Les dépôts garantis

Un choix judicieux pour un rendement élevé

La Fiducie du Québec a mis au point à votre intention une gamme complète de dépôts garantis parmi lesquels vous pouvez choisir la durée de dépôt et la fréquence de versements d'intérêt qui vous conviennent.

Sauf pour les dépôts à demande, le taux d'intérêt élevé est garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Et il n'y a aucun frais d'administration.

Les dépôts à intérêts composés. Un choix judicieux, quand on veut de l'intérêt sur les intérêts.

Si vous êtes prêt à immobiliser une certaine somme pour une période de cinq ans, sans toucher aux intérêts, c'est le placement idéal. Chaque année, vos intérêts sont réinvestis au taux du certificat.

Dépôt initial minimum: 1 000 \$.

Les dépôts à intérêts payés à périodes fixes. Un choix judicieux, quand on veut utiliser ses intérêts.

Vous choisissez vous-même la durée de votre certificat (1 à 5 ans) ainsi que la fréquence à laquelle vous voulez toucher vos intérêts: mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.

Dépôt initial minimum: 1 000 \$.

Les dépôts à demande. Un choix judicieux, quand on recherche un bon placement pour une période indéterminée.

Vous pouvez retirer les sommes investies à tout moment, quand vous le jugez à propos. Le taux d'intérêt suit les fluctuations du marché et les intérêts sont calculés quotidiennement.

Dépôt initial minimum: 5 000 \$.

Les dépôts à court terme. Un choix judicieux, quand on a de l'argent à placer pour moins d'un an.

Garantis pour toute la durée de votre placement, les taux d'intérêt varient suivant la durée de la période choisie, de 1 à 364 jours.

Dépôt initial minimum: 5 000 \$.

19½

• 90 à 179 jours

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

SHERBROOKE
Place Jacques-Cartier
(819) 566-5667
1-800-567-6920

Fiducie du Québec

MONTREAL (514) 281-8840 LAVAL (514) 668-5223 QUEBEC (418) 653-6811 CHICOUTIMI (418) 549-5746

desjardins

HOTEL WELLINGTON



à compter de mardi le 6 octobre 1981

CLAUDE & DAMIEN

POURQUOI CHERCHER PLUS LOIN?

Le Verger du Coin est ouvert!



POMMES McINTOSH

ENEZ ACHETER VOS POMMES AU VERGER DU COIN

à la sortie du Village de Compton

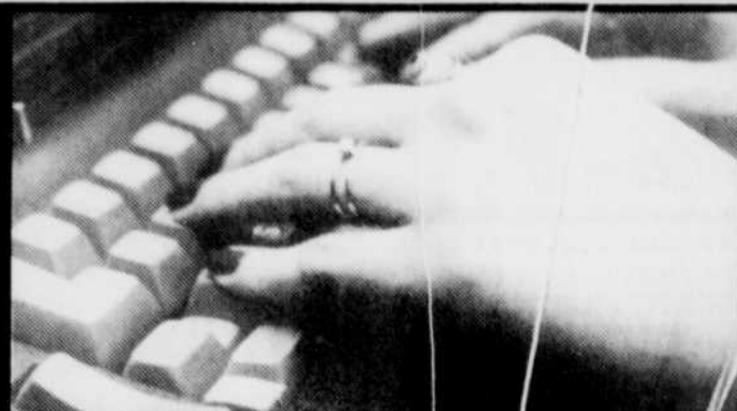
A la sortie Est vers Coaticook Clément Lessard, prop. Tél. 835-9159

72110

La Place

elle aime se détendre après le travail

AUBERGE
DES GOURMETS
SHERBROOKE



AVIS

CUEILLETES SPECIALES DE REBUTS ET DE MATIERES RECYCLABLES

CIRCUITS

Lundi: l'Est de la ville
Mardi: l'Ouest, le centre-sud
Mercredi: le Nord



BUTS DES CUEILLETES

Le nettoyage et la récupération

SEPARER les matières recyclables des rebuts divers et DEPOSER le tout dans des contenants individuels en bordure de la rue la VEILLE de la cueillette.

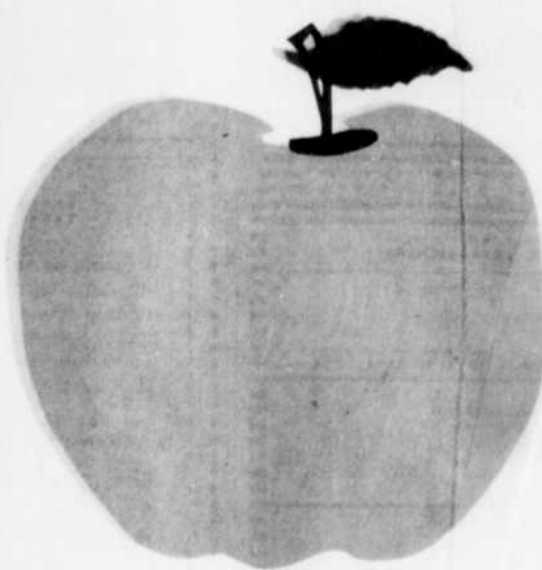
papiers cartons **verre vitre** **métal** **rebut divers**

N.B.: Cueilletes effectuées par Eco-ressources, Olympic métal et la Ville de Sherbrooke.



Sherbrooke Travaux publics
Salubrité
Relations publiques

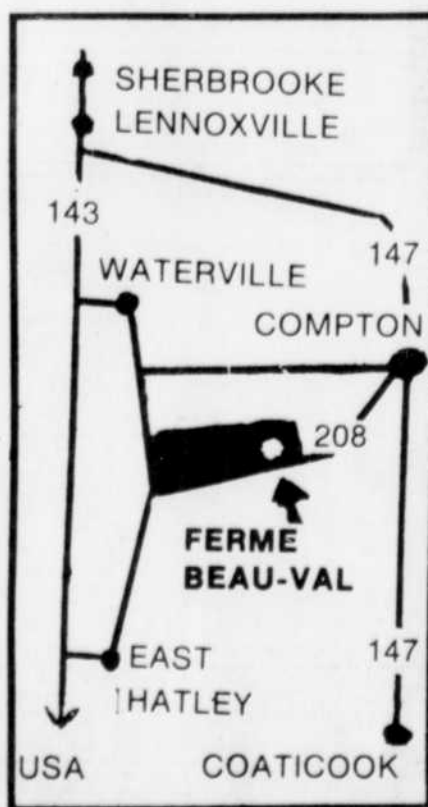
CHEZ NOUS Y'EN A DES POMMES



CORTLAND LOBO McINTOSH

TOUS LES JOURS
ENEZ ACHETER OU
CUEILLIR VOS
DELICIEUSES
CORTLAND, LOBO,
McINTOSH A NOTRE

POMMERAIE SITUÉE
à 2,4 km du village de Compton.
Rte 208 ouest.



FERME BEAU-VAL

ANDRE GAGNON

TEL.: 835-5462

72111

La vie dans les Cantons



Quelques-uns des 32 employés qui ont été honorés par la société Celanese Canada à l'occasion du 25e anniversaire de leur entrée au service de cette firme.

Huit siècles de bons et loyaux services récompensés

COATICOOK — Il y a 25 ans, la filature de la firme Coaticook Textiles passait aux mains de la société Celanese Canada, 32 des tisserands et des employés de bureau qui, à cette époque, travaillaient pour le compte de la société Coaticook Textiles sont encore à l'emploi de la firme Celanese Canada.

Leurs bons et loyaux services ont été récompensés, voilà quelques jours, lors d'un banquet qui a été servi en leur honneur, au domaine St-Laurent, à Compton, et que le président du conseil d'administration de la société Celanese Canada, M. Richard M. Clarke, rehaussait de sa présence.

M. Clarke et le vice-président de la firme, M. Raymond Chevrier, le directeur de l'usine de Coaticook, M. Pierre Perreault, et le directeur de l'usine de Drummondville, M. Jean-Guy Saint-Roch, ont rendu hommage aux jubilaires. Une montre d'une

grande valeur a été remise à chacun d'eux.

Le directeur du personnel à l'usine de Coaticook, M. John Sharpe, était au nombre des employés honorés par la société Celanese Canada.

Ces employés sont MM. Origène Arguin, Renaud Arguin, Martin Arguin, Louis Bourgault, Paul-Emile Bédard, Rosario Boutin, Réal Carrier, Hervé Carrier, Gérard Carrier, Léopold Carrier, André Coupal, Jacques Dassylva, Jean-Marie Dassylva, Rosaire Dube, Herménégilde Dubois, Joseph Dube, Gérard Fournier, Léon Fillion, Leo Fréchette, Roger Gagner, Georges-André Guay, Denis Hains, Jean-Baptiste Houle, Gilles Lyonnais, Armand Paquette, Armand Roy, Antonin Rosa, Onésime Simard, John Sharpe, Jean-Paul Saint-Pierre, Henri-Paul Thibault et Mme Gisele Corbeil.



M. Richard M. Clarke



M. Raymond Chevrier



M. John Sharpe



M. Pierre Perreault



50 ans de vie à deux

M. et Mme Aimé Hébert, qui demeurent à Stratford depuis plusieurs années, ont célébré récemment le 50e anniversaire de leur mariage en compagnie de leurs 13 enfants, de leurs 42 petits-enfants et de leurs sept arrière petits-enfants.

L'éducation sexuelle: le chanoine Larouche crie au leurre et à l'artifice

SHERBROOKE (MR) — "C'est révoltant! Au moment même où le deuxième projet de programme d'éducation sexuelle du ministère de l'Éducation promet de référer aux valeurs morales et chrétiennes, on s'apprête à déconfectionner le système scolaire."

Telle est la remarque faite par le chanoine Achille Larouche, du Comité régional d'études sociales pour la préservation de l'enfance, qui se faisait hier le porte-parole du Comité, du Ralliement provincial des parents et du Regroupement des parents de Sherbrooke.

"Nous ne pouvons donc pas croire à l'insertion des valeurs morales et chrétiennes dans l'enseignement sexuel comme donnée permanente", dit le



Le chanoine Achille Larouche

chanoine Larouche. "Ce qui devrait enfin nous satisfaire devient une leurre et un artifice de plus propre à nous fourvoyer."

Dans pareille situation, il semble aux trois mouvements dont le chanoine Larouche se fait le porte-parole que l'éducation sexuelle devrait être laissée entre les mains des parents puisque, une fois l'éducation sexuelle, même avec valeurs morales et chrétiennes, introduite dans les écoles, il serait dangereux de voir modifier les programmes pour qu'ils de conformer à la vocation de l'école non confessionnelle. "Nous ne pouvons nous satisfaire du dilemme suscité par l'é-

quivoque d'une promesse qui laisse planer, dans la suite et à brève échéance, l'abandon de ces valeurs morales et chrétiennes."

Un document préparé par le Comité, le Ralliement des parents et le Regroupement des parents de Sherbrooke pointe les récents événements qui leur font craindre le pire: l'abolition éventuelle du système scolaire confessionnel, de l'école privée, l'implantation de conseils régionaux neutres pour remplacer les commissions scolaires catholiques actuelles, l'enseignement moral qui a tendance à remplacer l'enseignement religieux et les collèges qui voient leur autonomie menacée.

"Il y a à peine un an ou deux, ces diverses hypothèses ont été rejetées au cours de l'étude du Livre vert, après avoir mobilisé les parents de toute la province durant une année entière", dit le chanoine Larouche. "Il est révoltant de constater qu'avec le changement du ministre de l'Éducation, nous assistons à une tentative de retour sur ces questions. On veut nous faire recommencer à zéro."

"Un tel revirement aussi spectaculaire, après avoir gaspillé inutilement des millions de dollars en consultations, introduit une politique de mainmise tout en nous promettant, foi de charbonnier, l'insertion de valeurs morales et chrétiennes dans l'éducation sexuelle", juge le chanoine Larouche.

Confessionnalité

Cette transition entre le débat sur l'éducation sexuelle et le débat sur la confessionnalité avait été prévue par tous les observateurs de la scène sociale et de la scène scolaire. M. Jean-Robert Langlois, qui représentait, l'an dernier, les parents à la table des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, disait que le débat sur l'éducation sexuelle n'était que la pointe de l'iceberg qui se trouvait, de fait, le débat de la confessionnalité.

De son côté, le ministre Camille Laurin vient de faire connaître son intérêt pour le rapport sur la confessionnalité que le Conseil supérieur de

l'éducation vient de lui transmettre.

Le Conseil supérieur, dans son rapport, traite du vécu quotidien des écoles, rompant ainsi avec les discours idéologiques sur la confessionnalité, selon un texte issu du ministère de l'Éducation même.

M. Laurin qualifie le rapport du Conseil supérieur d'excellent point d'ancrage dans la réalité scolaire, car le débat de la confessionnalité doit essentiellement se situer au niveau de la vie.

Le texte issu du ministère de l'Éducation dit: "Aboutissement naturel

d'une longue période de consultation et de réflexion sur le second souffle de l'école québécoise, la réévaluation actuelle des structures scolaires devrait permettre, selon le ministre Laurin, de mieux adapter ces structures aux attentes éducatives de tous les Québécois, tant dans leur attachement légitime à leur héritage religieux que dans leur souci plus récent d'une école vraiment respectueuse des droits et libertés de tous, ainsi qu'en fait foi la lecture de situation proposée par le Conseil supérieur de l'éducation dans son rapport."

M. Sylva Bergeron
président et fondateur

METHODE SYLVA BERGERON

(Un art de vivre... avec soi et les autres)
Session en "RELATIONS HUMAINES"

Vous...qui...

De plus, nos conditions sont à la portée de toutes les bourses.

Vous payez \$9.00 par rencontre pendant 10 semaines.

UNE SESSION COMPREND 12 RENCONTRES

- 1 Une démonstration "Gratuite"
- 4 Dix (10) rencontres régulières (une par semaine)
- 1 Une soirée "Graduation" spéciale et gratuite

Manquez de confiance en vous
Manquez de courage, d'enthousiasme
Subissez votre travail, refusez les promotions
Étiez (supplément) ne pour un petit pain
Endurez votre vie plutôt que de la vivre
Souffrez de timidité, de gêne
Craignez de faire rire de vous, de vous affirmer
Notez un certain vide dans votre vie
Étiez incompris, manquez d'amis, etc. etc.

Notre méthode est faite sur mesure pour vous

Sans obligation de votre part, venez prendre connaissance de notre méthode

Renald Gosselin
animateur

COOKSHIRE
LUNDI, 5 OCTOBRE 81, 19 H 30
SOUS-SOL EGLISE ST-CAMILLE
170, PRINCIPALE EST

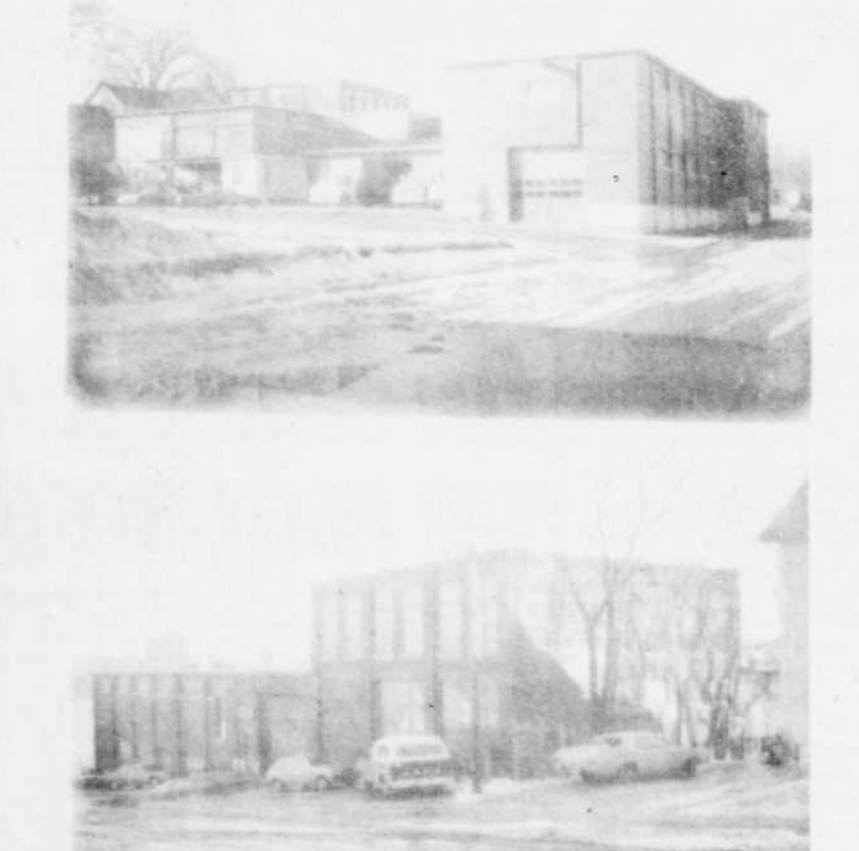
Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.
Fondé en 1974

M. Sylva Bergeron, 100, Boulevard 2815, Sherbrooke, Québec J1H 1K5
L'Institut de Culture Personnelle du Québec Inc. est un organisme à but non lucratif.
N.B. : Un certificat de culture personnelle vous sera remis à la fin de la session.

L'ELAN L'APPORT

A VENDRE

820, rue George
Sherbrooke
(Ancienne propriété E.T. Tank Lines Ltd)



Excellente opportunité pour commerce ou industrie désirant un bon bâtiment dans le centre de Sherbrooke à des conditions avantageuses:

Prix: \$160,000.; comptant: \$100,000.00;
balance: \$15,000. par année à un taux de 15%.

Caractéristiques:

- superficie de plancher 19827 pi. car.
- superficie du terrain 39010 pi. car. approx.
- structure acier et bois
- revêtement ext. brique et tôle galv.
- électricité 400 amp. 1575 volts, etc.

Pour renseignements, contactez:

Robert Haggerty,
Sherbrooke 562-0252,
Drummondville (819) 472-3317,
Montréal 861-3730.



Nos experts vous offrent
un service complet
d'isolation pour votre
demeure, de la cave
au grenier!

NOUS AVONS POUR VOUS:

- Fibre cellulosique - Laine minérale - Système de ventilation "Venmar" - Polyuréthane giclé sans joint.

Industriel, commercial, résidentiel, bâtiment de ferme.

Nous nous occupons de remplir vos formules de subvention et nous attendons le retour des chèques gouvernementaux.

Rénovation complète de maison:

- Aluminium, vinyle, portes, châssis, gouttières sans joint.

La compagnie d'isolation et de rénovation plus que complète!

REJETEMENT RICHMOND INC
R.R. 2, Melbourne, 826-3607, 826-2445

Municipalités en bref

Asbestos

ASBESTOS — La ville d'Asbestos a confié à la firme d'architectes Faucher et Gagnon la tâche de préparer les plans du chalet de services qui sera érigé en bordure de la 1ère avenue, sur un terrain appartenant au service municipal des loisirs. Cette décision a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme dans les milieux sportifs mais elle a déçu au plus haut point les administrateurs de la bibliothèque municipale car la construction de l'aile de l'immeuble qui abritera la bibliothèque risque d'être retardée d'au moins un an.

Canton d'Ascot

CANTON D'ASCOT — La commission de toponymie du Québec a été appelée à donner son avis sur les deux nouveaux noms, Chanterel et Belvédère, qui ont été suggérés pour désigner la municipalité du Canton d'Ascot. Le nom de Belvédère serait, semble-t-il, lié de très près à l'histoire de la municipalité. Quel sera l'avis de la commission de toponymie qui a déjà jugé acceptables les noms de Belmont, Bellevue et Chatel? Seul l'avenir le dira.

Val-Racine

VAL-RACINE — Comme par les années passées, un souper savoureux sera servi, le 11 octobre, à la salle communautaire de Val-Racine et, si les gourmets et les gourmands de l'endroit et des alentours s'y pressent, comme à l'accoutumée, une somme rondelette ira dans les coffres de la paroisse St-Léon qui ne sera pas forcée de retirer son aide financière aux organismes qu'elle soutient.

Windsor

WINDSOR — Les personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique qui demeurent à Windsor, à Richmond ou dans les localités voisines ne pourront être immunisées contre la grippe au cours du mois d'octobre, le vaccin qui leur était destiné n'étant pas encore disponible.

Cookshire

COOKSHIRE — Le ministère des Affaires municipales permettra-t-il à la ville de Cookshire d'exiger que la municipalité du Canton d'Eaton et les autres municipalités qui sont protégées contre les incendies par ses pompiers la dédommagent plus adéquatement des frais qu'elle encourt à chaque sortie des sapeurs? Bien malin est qui pourrait deviner quel accueil est réservé à la requête qu'elle a présentée à ce ministère.

— O —

Les contribuables peuvent, dès à présent, prendre connaissance du rôle d'évaluation qui sera en vigueur, l'an prochain, à Cookshire. Le document qui a été préparé par la firme d'évaluateurs professionnels Morin, Pelletier et Roy peut être consulté à l'hôtel de ville.

Lennoxville

LENNOXVILLE — La qualité de l'éclairage des rues sera améliorée du tout au tout à Lennoxville. Outre les 15 nouvelles lampes qui seront installées en bordure de la rue Queen, entre le motel La Marquise et le pont Comstock, des lampes plus puissantes seront aussi installées en bordure des rues Park, Charlotte, Abbott, Clough et Peel.

— O —

La partie la plus ancienne de l'école élémentaire de langue anglaise de Lennoxville sera bientôt démolie, la commission scolaire du district de Lennoxville étant incapable de dénicher un locataire.

— O —

La ville de Lennoxville sera représentée à un colloque parrainé par le ministère des Affaires municipales qui sera tenu, le 14 octobre, à Sherbrooke.

— O —

Le ministère des Affaires municipales et la Commission municipale ont donné le feu vert à l'exécution de travaux d'aqueduc sur les rues Winder, College et McMurray.

— O —

Des riverains des rues James et Carl ont réclamé la création d'un nouveau circuit d'autobus ou, à tout le moins, le réaménagement des circuits déjà existants afin que le collège régional Champlain soit desservi plus adéquatement aux heures de pointe. Leur requête a été transmise à la corporation municipale de transport de Sherbrooke qui décidera, en juin prochain, si elle doit y donner suite.

Fleurimont

FLEURIMONT — Outre un contrat de 3.000\$ qui a été octroyé à la société Excavation Toulouse pour le nivelage du parc Central, un contrat de 31.300\$ a été adjugé à la société Bertrand Lafleur pour l'éclairage des courts de tennis des parcs Debonair et Desranleau.

— O —

La municipalité a demandé à la Commission municipale du Québec l'autorisation d'emprunter temporairement une somme de 518.000\$.

Magog

MAGOG — M. Pierre Morin a été nommé récemment président du conseil d'administration du centre hospitalier La Providence. Il a remplacé le juge Yves Forest qui a occupé ce poste pendant 15 ans. Il sera épaulé dans cette nouvelle tâche par sa sœur Marcelle Vigneux qui est devenue la vice-présidente de l'organisme et par M. Claude Noël qui en est devenu le secrétaire.

Richmond

RICHMOND — Plusieurs religieuses qui ont partagé leurs connaissances avec les étudiantes qui ont fréquenté le Mont St-Patrice participeront, le 11 octobre, à la réunion annuelle des anciennes élèves de cette école de Richmond. Certaines de ces religieuses ont prononcé leurs vœux, il y a 50 ans, d'autres, il y a 60 ans.

La levée de fonds annuelle: enjeu de 1 million \$ pour Centraide Estrie

(Henriette Germain)

par Lise Ouellette

SHERBROOKE — "Nous avons l'automobile c'est-à-dire des groupes subventionnés capables de se prendre en main et plus d'un millier de bénévoles. Nous demandons maintenant à la population de nous aider à payer l'essence."

Procédant, hier, à la divulgation de l'objectif de 200.000 \$ que poursuit la campagne Centraide Estrie 1981, la présidente d'honneur Henriette Germain a expliqué en ces termes la signification du slogan Un coup

de main aux gens de chez nous!

Un million en jeu

Elle-même dirigeante d'un de ces groupes d'action communautaire, Mme Germain a fait

valoir que la levée de fonds annuelle permet de fournir l'élément matériel manquant à des organismes intéressés à solutionner leurs propres problèmes. "Nous demandons seulement un coup de main, pas de solutionner les problèmes à notre place. Nous savons que la main la plus secourable est au bout de notre bras."

En réalité, de poursuivre la présidente, la campagne qui s'amorce bientôt présente un

enjeu de 1 million \$. "Pas en argent mais en temps consenti par les bénévoles et que j'évalue à 800.000\$. Il nous manque seulement 200.000\$. Cette somme permettra de récupérer les énergies des gens désireux de s'aider eux-mêmes."

Mme Germain souhaite en outre que les donateurs développent un intérêt réel pour les clientèles bénéficiaires, en se tenant au courant des actions qu'elles mènent et des changements qu'elles apportent à leur situation défavorisée.

Comment donner?

Cette année, la sollicitation a débuté hier et se poursuivra jusqu'au 17 octobre, dans les milieux de travail.

Du 18 au 21 octobre, le porte-à-porte prendra la relève tandis que la sollicitation des commerces et industries,

des professionnels, des personnels des établissements publics et parapublics ainsi que d'autres catégories de personnes, s'étendra à tout le mois d'octobre.

Même si Centraide tente depuis plusieurs années d'accroître les dons par deduction à la source, dans les milieux de travail, la sollicitation à domicile demeure cette année encore sa principale source de contribution. On compte recueillir ainsi 79.000\$.

L'organisme vise 61.000\$ dans le secteur commercial et industriel, 10.000\$ chez les professionnels, 38.000\$ dans les secteurs public et parapublic, 5.000\$ auprès des employés des commerces, industries et institutions financières, 5.000\$ chez le clergé et les communautés religieuses et enfin, 2.000\$ sous forme de dons directs.

A quoi ça sert?

Dans un communiqué, Centraide précise qu'il ne finance ni des personnes, ni des groupes ou organismes mais des projets soumis par des groupes ou organismes.

Ces projets, à travers des actions concrètes, doivent être promoteurs d'une pensée créatrice de développement et apporter une réponse réelle et réaliste aux besoins des personnes visées.

"Les fonds recueillis par Centraide sont essentiellement destinés à aider des groupes défavorisés de citoyens de l'Estrie à développer leur pouvoir économique, à affirmer et défendre leurs droits individuels et collectifs et à améliorer leur état de santé. Bénéficiaires d'aide sociale, personnes sans emploi, salaires à faible revenu,

personnes retraitées ou handicapées, groupes de jeunes, constituent autant de clientèles-cibles que l'assistance financière de Centraide aide-



Henriette Germain

ra à mieux se regrouper, à mieux s'informer et à mieux s'engager dans l'amélioration de leur situation", écrit le directeur, Marcel Beauregard.

Un objectif dépassé

SHERBROOKE — L'automne dernier, la campagne Centraide a dépassé son objectif de 185.000\$ et a permis de recueillir 186.000\$.

La tranche la plus importante de ces dons, soit 99.115\$, a été affectée au soutien de 40 projets dont 18 se sont réalisés à Sherbrooke, 12 dans d'autres localités de la région et 10 offraient un caractère régional.

De ce montant, les projets d'action communautaire ont glané 18.060\$ tandis que ceux qui s'attachaient à la promotion des droits so-

ciaux ont canalisé 13.000\$.

Ce sont ensuite les projets de regroupement de consommateurs ou de locataires qui ont accaparé 10.870\$ et pas moins de 9.750\$ ont encouragé des initiatives nouvelles reliées au monde du travail.

La promotion de la famille et de l'enfance a bénéficié de 8.950\$, la jeunesse, 8.600\$, et les personnes handicapées, 8.000\$.

Un montant de 7.500\$ a été octroyé à des projets visant l'information des citoyens, 5.260\$ sont allés aux personnes

âgées et 5.250\$ ont été consacrées à l'entraide sociale.

Si l'on comptabilise comme frais d'organisation de la campagne les ristournes de 20.346\$ versées aux groupes organisateurs, un total de 44.386\$ s'y trouve englobé.

Pour sa part, considérant que ces ristournes aident les groupes à poursuivre leurs objectifs propres, dépannage, action caritative, loisirs, bien-être et autres, Centraide ne tient compte que des 24.040\$ de frais directs inhérents à l'organisation.

Plongeon

Trois résidents de Lennoxville ont réussi à sortir de leur voiture qui avait sauté à la rivière Magog, hier après-midi, chemin Université, à Rock-Forest. Mme Irène Pouliot-Dubreuil a subi de légères blessures mais a pu quitter l'hôpital quelques minutes après son admission. L'accident serait dû à un dérapage probablement causé par une forte usure des pneus. La voiture a coulé immédiatement après que les occupants eurent réussi à sortir en vitesse.



Radio Shack
DIVISION TANDY ELECTRONICS LIMITED

DU NOUVEAU AUX GALERIES ORFORD

Votre détaillant RADIO SHACK vous attend avec ses **spéciaux du mois!**

Surveillez très prochainement notre **GRANDE VENTE D'OUVERTURE**

Radio Shack

1700, Sherbrooke Magog 847-0477 (P.S. Prunier l'escalier)

SPECIAL DE LA SEMAINE

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

LE PETIT GEANT DE L'AUTO
A 15 minutes de Sherbrooke

HEURES D'OUVERTURE
de 9 h 00 à 21 h 00
du lundi au jeudi:
vendredi 9 h 00 à 17 h 00:
samedi 9 h 00 à 12 h 00

Plan de location à long terme disponible.

P.S. Nous donnons nos rabais de fin d'année IMMEDIATEMENT

PHOENIX 1981
4 cyl., 4 vitesses manuelles, servodirection, radio, dégivreur électrique, miroir gauche ajustable.

Détail: 8471.00
SPECIAL \$7,100
+ transport
+ P.P.C. gratuit, 3 ans ou 60.000 km

Surveillez La Tribune chaque samedi

PONTIAC BUICK CAMARO GMC

PRIX

COOKSHIRE AUTOMOBILE
LTEE
505, Principale, Cookshire, 875-3346

PETIT parce que coût d'administration minime
PRIX REDUITS ECONOMIE

GEANT parce que VOLUME CONSIDERABLE service après-vente EXTRAORDINAIRE

AVANT D'ACHETER
Informez-vous de nos prix. Une visite chez nous vous convaincra.

POUR VOTRE SERVICE APRES-VENTE
Nous allons chercher votre voiture à Sherbrooke et nous vous la ramènerons le jour même.

VILLE DE LENNOXVILLE

CUEILLETTE SPECIALE DE VIDANGES

Vieux meubles, branches, feuilles, etc. seront ramassés une fois par mois, le **PREMIER LUNDI** de chaque mois. Exemple: les 5 oct. 2 nov., 7 déc.

Tous les articles à être ramassés doivent être sortis pour 7h.00 a.m. le matin de la cueillette. Aucune autre cueillette sera faite durant le mois.

72707x

La Place

où elle aime se détendre après le travail

Certains jours, entre le téléphone, le courrier, les clients et la machine à écrire, je n'ai pas cinq minutes à moi.

Aussi dans ces cas-là, je me fais plaisir je donne rendez-vous à une amie au 5 à 7 de l'Auberge des Gouverneurs

Là on est certaine de trouver le calme et le confort. On prend tranquillement un verre et on jase.

L'Auberge des Gouverneurs c'est La Place où j'aime me détendre après le travail.

AUBERGE DES GOUVERNEURS SHERBROOKE

La mort de Percy Carry purement accidentelle

SHERBROOKE — Le coronar du district judiciaire de St-François, Me Michel Durand, a rendu un verdict de mort accidentelle à la suite du décès de Percy Carry qui était tombé d'une voiture en mouvement, avec son amie qu'il tentait d'attraper après qu'elle eut ouvert la portière.

M. Carry, âgé de 43 ans, de Mont-Réal, avait succombé, le 18 mars, à un polytraumatisme subi lors de cet incident survenu vers 3 h. 45, le 1er mars, sur la route 143, dans la municipalité du Canton de Windsor.

Me Durand a dit que c'est la première fois qu'il entendait parler d'une histoire aussi abracadabrante.

La preuve avait révélé que M. Carry et son amie, Micheline Bill, s'étaient querellés pendant toute la soirée à cause d'une jalousie réciproque avant de tomber du véhicule conduit par Mme Cécile Tanguay.

Le coronar a mentionné que Mme Tanguay aurait pu se retrouver dans de mauvais draps sans la déposition du policier-enquêteur qui a rapporté qu'elle était en état de conduire un véhicule alors que les versions des autres témoins étaient contradictoires au sujet de sa consommation de boissons.

Mme Tanguay, de Richmond, avait pris le volant parce que les passagers de M. Carry ne voulaient plus poursuivre leur route avec lui à la suite d'une tournée des grands ducs.

La voiture, qui était chaussée de pneus d'été usés à la corde, a fait un tête-à-queue sur la route glacée et enneigée lorsque le conducteur a tenté de ralentir après qu'il eut aperçu M. Carry et Mme Bill qui tombaient par la portière.

Le ministère public était représenté à l'enquête par Me Pierre-Luc Roland.

Boisson et jalousie

Cette enquête a révélé que Daniel Soucy et Denis Tessier, que d'autres témoins appelaient Denise, se sont rendus chez Mme Tanguay pendant l'après-midi du 28 février.

M. Carry et Mme Bill sont arrivés après souper et ont commencé à se chicaner.

Les visiteurs ont pris de la boisson à cet endroit et se sont ensuite dirigés en compagnie de Mme Tanguay à Sherbrooke où ils sont allés à l'hôtel Queen, au club XXX et dans un restaurant.

Il y a eu consommation de boisson à ces trois endroits et certains ont aussi pris des tranquillisants.

M. Carry et son amie ont continué de se quereller, entre autres raisons, parce que l'un regardait les danseuses nues et l'autre, les danseurs à poil.

Tout le monde est ensuite retourné

vers Windsor mais, à Bromptonville, Mmes Bill et Tanguay ne voulaient pas continuer plus loin parce qu'elles avaient peur avec M. Carry qui a finalement cédé le volant après avoir couru après sa blonde dans le champ.

Selon MM. Soucy et Tessier, la querelle s'est poursuivie entre M. Carry et Mme Bill, qui s'accusaient mutuellement de ne plus s'aimer, et Mme Bill a ouvert sa portière à une couple de reprises.

A un moment donné, Mme Bill a encore ouvert sa portière et M. Soucy a tenté de la retenir avec le résultat qu'ils sont tombés tous les deux.

En les voyant sortir, Mme Tanguay a essayé de ralentir mais le véhicule a dérapé et abouti dans un fossé du côté inverse.

L'agent Paul Fortier, de la Sûreté du Québec, a raconté que Mme Tanguay avait l'air nerveuse, qu'elle avait sans doute pris un peu de boi-

son mais qu'elle était en état de conduire.

Il n'a pas jugé utile de lui faire passer un alcootest.

Mme Tanguay a admis qu'elle avait consommé l'équivalent de quelques chopines de bière pendant toute la soirée.

M. Tessier pense qu'elle en a bu plus que cela mais il avait consommé beaucoup de boisson, comme tous les autres, d'ailleurs.

Mme Tanguay a rapporté qu'elle n'avait pas pris beaucoup de boisson parce qu'elle était malade cette journée-là.

En rendant son verdict, Me Durand a souligné que c'était la première fois que la maladie constituait un remède dans les circonstances.

A l'arrivée de la police sur les lieux, M. Carry et Mme Bill étaient coincés sous le véhicule dans le fossé.

Sept arrestations, d'autres à venir

SHERBROOKE — Sept individus de Magog ont comparu, hier après-midi, devant le juge Louis-Denis Bouchard, de la Cour des sessions de la paix, pour répondre à des accusations de trafic de stupéfiants et, pour certains d'entre eux, à des accusations de bris de probation.

Allan Bombardier, Léopold Meunier, Daniel Roy, Luc Poirier, Yvan Rodrigue, Daniel Poulin et Carl Cadorette, des individus dont l'âge se situe entre 20 et 34 ans, ont nié leur

culpabilité aux accusations et ont opté pour un procès devant juge et jury.

Le juge Bouchard a reporté les requêtes en détention à lundi, si bien que le centre de détention de la rue Winter a gagné du même coup sept nouveaux pensionnaires, au moins pour la fin de semaine.

Le procureur Thomas Walsh a agi pour la poursuite alors que les avocats Michel Dussault, Marc Montplaisir, Conrad Chapdelaine et Ri-

chard Bourque ont représenté les accusés.

Cette comparution en série faisait suite à une dizaine de perquisitions effectuées à l'aube, soit vers 6 heures, hier, dans les limites de la ville de Magog.

25 policiers appartenant à la Sûreté municipale de Magog et à l'escouade régionale alcool-moralité de la Sûreté du Québec ont participé à l'opération.

Selon les informations recueillies, les policiers ont saisi plus de 3,000\$ en argent et diverses quantités de stupéfiants.

C'était l'aboutissement d'une enquête policière en marche depuis le début de juin et à laquelle on avait donné le nom d'**opération-soleil**. Des agents doubles ont été utilisés dans le cadre de cette vaste opération.

Les autorités policières ont affirmé que d'autres arrestations étaient imminentes.

Le chargeur fatal est examiné à la loupe

SHERBROOKE — Les enquêteurs que le service de l'inspection mécanique du ministère des Transports a chargés d'examiner à la loupe le chargeur qui, mardi, à Rock-Forest, s'est renversé sur M. Fernand Dupuis auront vraisemblablement complété l'examen du véhicule lundi.

Un rapport détaillé faisant état des conclusions auxquelles ils en seront arrivés sera probablement remis, avant la fin de la semaine, au coronar du district judiciaire de St-François, Me Michel Durand, qui, à la lumière de ce rapport et du rapport dressé par

les policiers qui ont été appelés sur le théâtre de la tragédie, pourra décider de la date à laquelle sera tenue l'enquête publique au cours de laquelle la lumière sera faite sur le drame.

Une autopsie du cadavre de la victime pratiquée à l'Institut de médecine légale du Québec aurait, selon certaines sources, démontré que M. Dupuis n'a pas succombé à une défaillance cardiaque, quelques instants avant le drame, mais que sa mort serait attribuable au choc très violent qu'il a reçu lorsque le chargeur qu'il manœuvrait s'est renversé sur lui.



Plus de peur que de mal

Les occupants d'une camionnette et d'une automobile se sont tirés avec une peur bleue d'une collision survenue, hier, en début de soirée, sur la route 147, à mi-chemin entre Milby et Compton. La camionnette qui a quitté la route et plongé dans un fossé a été assez lourdement endommagée.

LIQUIDATION DES MODELES 1981

12 CITATIONS 81
Prix à partir de **\$7100**

6 MONTE CARLO 81
dont 2 Landau
Prix à partir de **\$8350**

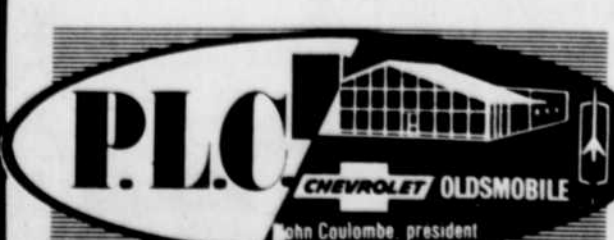
pour un temps limité seulement.
7 CUTLASS 81
2 Suprême, 2 portes, 2 Suprême Brougham, 3 Calais.

Prix à partir de **\$9050**

GRAND SPECIAL
2 BLAZER 1980 NEUFS
\$9200 et \$9900

Consultez un de nos représentants:

Yvan Lafrenière
Normand Gendron
André St-Pierre



GRATUIT
sur CHEVETTE,
CITATION et
OMEGA 81.
Plan de Protection
Continu (PPC).
Jusqu'au 11 nov. 1981.

Notre réputation quant à nos prix compétitifs et notre service hors-pair n'est plus à faire.

NOUVEL EMPLACEMENT pour servir l'industrie du camionnage

EQUIPEMENT

1160, boul. Lemire, DRUMMONDVILLE, QUE. (Parc industriel)
Sortie 177, Route 20 (Transcanadien)

GEORGE HAGGERTY INC

Cette bâtisse a été réalisée avec la coopération de:

Architecte: LAURENT JOYAL, DRUMMONDVILLE

Ingénieurs-conseils: HAMEL, BEAULIEU & ASSOCIES, DRUMMONDVILLE

Entrepreneur général: C.R. GAGNON, VICTORIAVILLE

TELEPHONES:

DRUMMONDVILLE: (1-819) 472-3317

DE SHERBROOKE: 562-0252

DE MONTREAL: 861-3730



La direction d'Equipelement George Haggerty Inc., a le plaisir d'annoncer à la population qu'elle occupe de nouveaux locaux neufs, afin de répondre aux besoins de sa clientèle. De

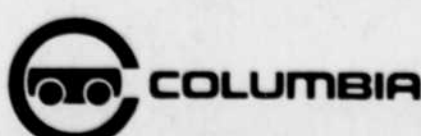
plus, elle dispose d'un personnel entraîné et compétent, qui vous donnera entière satisfaction pour tous vos travaux de réparation.

DEPOSITAIRE AUTORISE
PIECES-SERVICE



et
des remorques

manac



Parmi nos spécialités:

- dépositaire autorisé des pièces et du service sur camions de marque "Mack".
- système d'échange de transmissions, de différentiels, de pompes à injection, etc., pour un service plus rapide.
- réparation de camions diesels et semi-remorques.
- réusinage de moteurs, mise au point de systèmes d'injection, réparation de freins, soudure aluminium et acier, système de suspension à ressorts et à l'air, etc.
- vaste inventaire de pièces de camions et de semi-remorques.
- dépositaire des câbles d'acier, des équipements "R.N.G. Ltée" pour l'industrie pétrolière.

42 employés licenciés à cause des contraintes budgétaires?

THETFORD-MINES (PS) — Les contraintes budgétaires imposées à l'hôpital général de la région de l'Amiante auront un impact sur les divers intervenants du réseau de même que sur la clientèle en imposant une réflexion constante sur l'utilisation des biens et services, lesquels seront soumis à des contrôles et à des vérifications soutenues.

C'est ce qu'a déclaré le directeur général du centre hospitalier, M. Jean-Pierre Jutras, en expliquant toutes les implications du plan de redressement proposé au ministre des Affaires sociales qui entraînera probablement le licenciement de 42 employés, dont 22 travaillent à temps complet.

Les principales mesures prévues

dans le plan sont: diminution à trois salles d'opération au lieu de quatre; diminution de 12 lits en chirurgie, soit 69 contre 81; regroupement des malades de court séjour dans une section de la pédiatrie; réduction de 15 à 10 lits en pédiatrie; écourttement du séjour en pouponnière et en obstétrique; regroupement des malades chroniques dans une unité de médecine de 31 lits;

intensification de mesures, de vérification et de contrôle par divers comités médicaux de la demande d'examen cliniques et du séjour des malades; diminution du personnel dans les services de soins infirmiers, à l'inhalothérapie, aux archives médicales, au service d'accueil, au personnel, aux finances, à l'alimentation, à l'entretien ménager, à la buanderie et à

l'entretien des installations.

Au niveau de la clientèle, plusieurs interventions mineures médicales et chirurgicales seront regroupées dans l'unité de court séjour telles que ligature des trompes, amygdalectomie ainsi que toutes les interventions ou examens nécessitant une hospitalisa-

tion de moins d'un jour. A l'urgence et en consultation externe spécialisée, des règles précises seront mises en vigueur prochainement, lesquelles prévoient que le suivi d'un patient devra se faire en cabinet privé par le médecin de famille et non à l'urgence à moins de raisons médicales nécessitant l'encadrement technique et professionnel du centre hospitalier.

Ouverture rapide de la clinique de santé au travail exigée

THETFORD-MINES (PS) — Si le ministère des Affaires sociales autorisait, dans les plus brefs délais, la

mise en opération d'une partie des services de la clinique de santé au travail, l'hôpital général de la région de l'Amiante pourrait alors réduire sensiblement le nombre de mises à pied prévues dans le cadre du plan de redressement déposé par les autorités gouvernementales.

C'est ce qu'a déclaré le directeur général du complexe hospitalier, M. Jean-Pierre Jutras, lors d'une conférence de presse avant pour but d'expliquer les effets du plan de redressement.

L'administration hospitalière doit contraindre son budget de près de 600.000 \$ d'ici aux prochains six mois, soit au 31 mars 1982. Il y aura donc une restriction évaluée à 159.850 \$ sur les fournitures médicales, les médicaments, les fournitures diverses et l'é-

conomie d'énergie. En outre, cinq postes à temps complet et sept postes à temps partiel, actuellement vacants, ne seront pas comblés pour une économie de 110.615 \$, sans compter l'abolition de 22 postes à temps complet et de 20 postes à temps partiel pour une contrainte de 273.928 \$.

Toutefois, le conseil d'administration de l'hôpital a tenu compte du contexte économique de la région en décidant de suspendre l'application du plan de redressement, du moins en ce qui concerne les licenciements permanents et ce, jusqu'au moment de l'acceptation totale ou partielle du plan de redressement proposé au ministre des Affaires sociales.

Entretiens, des rencontres se poursuivront avec les médecins, les syndicats, les cadres et le personnel dans le but d'explorer d'autres avenues qui permettraient d'atténuer et de résorber, si possible, l'impact des mises à pied déjà prévues.

Pressions

M. Jutras a précisé que le conseil d'administration avait entrepris des démarches auprès du ministre des Affaires sociales pour obtenir la permission de mettre en opération les services de dépistage, d'évaluation, de traitement et de réhabilitation en

santé au travail. Il a répété qu'au moins 15 postes seraient créés au seul service du dépistage et de l'évaluation et que ce nombre pourrait encore être augmenté, selon l'importance du mandat que l'on voudra bien donner à l'hôpital pour l'opération de cette clinique.

M. Jutras a rappelé que la clinique est prête depuis maintenant un an et que l'hôpital n'attend plus que les autorisations nécessaires pour commencer à l'utiliser. Un budget fermé de 228.000 \$ a même déjà été retenu pour le service d'évaluation et cette somme ne sert présentement à rien du fait que le service n'est pas en opération.

Au moment même où M. Jutras tenait ces propos aux journalistes de la région, les délégués du Conseil central de Thetford-Mines étaient saisis du même problème. Face à la situation actuelle, et déplorant les mauvais services dispensés par la clinique industrielle de Thetford, les délégués ont adopté une résolution pour exiger l'ouverture immédiate de la clinique de santé de l'hôpital général. Des contacts ont déjà été établis par la CSN avec les dirigeants des autres centrales syndicales du milieu afin d'orchestrer une action commune qui aura pour but de presser le gouvernement dans ses autorisations à donner pour l'utilisation rapide de cette clinique de santé.

Les employés refusent d'assumer tout l'odieux du conflit

THETFORD-MINES (PS) — Les employés du magasin d'alimentation Cooprix de Thetford-Mines refusent de porter l'odieux du conflit qui a entraîné la fermeture du magasin en précisant qu'un lock-out est avant tout la responsabilité de l'employeur et que ce dernier doit, par conséquent, en supporter les décisions et les conséquences.

M. Michel Lessard, conseiller syndical de la Fédération du commerce à la Confédération des syndicats nationaux et représentant des employés dans les négociations, a déclaré que le lock-out décrété par l'entreprise, lundi midi, démontre la mauvaise foi de l'employeur.

M. Lessard soutient que les em-

ployés ont toujours été soucieux des difficultés financières éprouvées par la coopérative. C'est pourquoi, ils ont accepté de couper de 25 pour cent le rendement de la clause d'indexation actuelle et ce, même si la clause constitue un droit acquis depuis plusieurs années.

D'ailleurs, de préciser M. Lessard, les employés n'ont jamais mis en doute les chiffres fournis par l'administration pour démontrer sa situation financière précaire.

Toutefois, ils refusent d'assumer entièrement les erreurs administratives passées.

A cet effet, M. Lessard précise que le nouveau gérant du magasin a déjà déclaré que le magasin

pourrait jouir d'une réserve générale de plus de 750.000 \$ s'il avait été bien administré.

Malgré tout, en déposant propositions et contre-propositions, le syndicat a toujours répété la même phrase: "Compte tenu des difficultés que vit actuellement le magasin, nous tenons à vous préciser que, s'il connaît encore les mêmes difficultés lors de la deuxième année de la convention, le syndicat s'engage à s'asseoir avec l'employeur pour, s'il y a lieu, renégocier la clause d'indexation." Selon M. Lessard, l'employeur ne veut malheureusement pas tenir compte de l'engagement solennel du syndicat. Il trouve même malhonnête le fait que l'employeur n'ait pas mentionné cet engagement lors de sa conférence de pres-

se pour expliquer sa position dans le conflit.

M. Lessard soutient que le syndicat n'avait pas l'intention d'utiliser son droit de grève du fait que les négociations étaient toujours en cours. En outre, les syndicats n'avaient pas l'intention d'agir en sauvages, sachant la situation financière de l'entreprise.

"Contrairement à l'employeur, le syndicat a peut-être mieux analysé l'impact d'un conflit à ce stade-ci de l'évolution de l'entreprise." Néanmoins, le syndicat est disposé à reprendre les négociations sur la base du respect des droits acquis ainsi que sur le respect de sa bonne volonté et de sa bonne foi.

Règlement réclamé d'urgence

(Marcel Poulin)

THETFORD-MINES (PS) — Compte tenu des difficultés économiques que connaît actuellement la région de l'Amiante, le premier ministre René Lévesque doit reconnaître l'urgence d'un règlement rapide du sort de la Société Asbestos.

Voilà, en substance, la teneur d'une lettre adressée à M. Lévesque par le président du mini-comité des caisses populaires de l'Amiante, M. Marcel Poulin.

Soutenant qu'il est de sa responsabilité socio-économique d'intervenir dans le présent dossier, M. Poulin précise que l'intention manifestée par le gouvernement du Québec de se porter acquiescent de la Société Asbestos a eu pour effet de mettre en veilleuse tous les projets d'amélioration et de développement de la compagnie minière d'amiante.

Associée aux difficultés que connaît

à l'heure actuelle le marché mondial de l'amiante, cette situation a provoqué des mises à pied définitives, tantôt des fermetures sporadiques d'usine. M. Poulin précise aussi que les industries secondaires, dont l'état de santé est largement tributaire de la situation minière, connaissent une période de très grandes difficultés tout comme les entreprises commerciales qui vivent un état de crise aigu. Bref, de commenter M. Poulin, partout règne un climat d'incertitude.

Selon lui, cette situation cause de sérieux préjudices aux 40.000 membres des Caisses populaires de la région. "Aussi croyons-nous qu'il est de nos responsabilités socio-économiques de vous rappeler la gravité de la conjoncture et l'urgence qu'il y a d'apporter un règlement hâtif à toute cette affaire."

Deux accidents mortels à moins de dix heures d'intervalle

par Gilles Dallaire

THETFORD-MINES — Un vieillard et une jeune fille ont perdu la vie, à moins de dix heures d'intervalle, hier, dans des tragédies de la route survenues à une trentaine de kilomètres l'une de l'autre.

Le premier drame s'est produit vers 8 h. 45, sur la route 265, près de St-Ferdinand d'Halifax, quand l'automobile que conduisait M. Albert Laflamme a violemment heurté l'arrière d'un camion-remorque.

M. Laflamme qui était âgé de 72

ans et qui demeurait à St-Adrien d'Irlande a été tué sur le coup. L'agent L. Huneault, un policier attaché au détachement de Thetford-Mines de la Sûreté du Québec, a été appelé sur le théâtre de la tragédie.

Le second drame est survenu aux environs de 18 h. 30, sur la route 112,

à mi-chemin entre Thetford-Mines et Robertsonville, lorsque deux automobiles sont entrées en collision.

Mlle Rachel Ouellette qui était âgée de 22 ans et qui demeurait à Thetford-Mines depuis peu a été tuée instantanément.

Cinq jeunes filles ont subi des blessures plus ou moins graves dans cet accident et ont été transportées au centre hospitalier de la région de l'Amiante.

Ce sont Mlle Louise Jacques, Linda Trépanier, Sylvie Morin, Nancy Morin et France Caron. Toutes

demeurent à Thetford-Mines. On ne craint pas pour leur vie.

Les agents Yves Morin et Jacques Nadon, deux membres du détachement de Thetford-Mines de la Sûreté du Québec, ont été appelés sur la scène de la tragédie.

Coups budgétaires dénoncées

VICTORIAVILLE (DG) — Les travailleurs syndiqués du Centre des services sociaux des Bois-Francs ont réagi aux récentes coupures budgétaires en accusant la direction de l'établissement.

Alors que le ministre Pierre-Marc Johnson préconisait des coupures au niveau administratif en laissant intacts les services à la clientèle, les syndiqués ont précisé en assemblée publique d'information que la direction de Trois-Rivières avait agi de façon contraire et unilatérale.

M. Guy Huard, travailleur social, a précisé, devant une trentaine de personnes représentant des organismes, que les coupures budgétaires du ministère des Affaires sociales étaient de l'ordre de quatre pour cent pour la gestion administrative contre plus de 10 pour cent pour le personnel affecté aux services à la clientèle.

"Alors qu'elle saurait à grands coups dans les postes réservés aux services à la clientèle, la direction a choisi de ne pas réduire ses effectifs administratifs comme les cadres hiérarchiques et les conseillers cadres, contrairement à ce qu'avait recommandé le ministre Johnson aux divers

établissements du réseau", a renchéri M. Huard.

Les coupures budgétaires sont de 1.063.884 \$. A la succursale des Bois-Francs, quatre postes ont été abolis, soit deux postes de diplômés universitaires qui ont été convertis en postes de techniciens et un poste de secrétaire converti en dactylo.

En terme de service à la clientèle, cela signifie qu'au niveau des familles 65 bénéficiaires seront directement touchés; chez les personnes âgées, 209 bénéficiaires; au service des auxiliaires familiales, 15 personnes n'auront plus de service à domicile, à la protection de la jeunesse, on retrouve deux postes et demi au lieu de trois alors qu'il y a 217 signalements en attente d'évaluation; au service social de l'hôpital, une personne sur cinq sera remplacée et, finalement, au service scolaire, près de 3.765 bénéficiaires seront touchés.

Et M. Huard d'ajouter: "14 personnes sur 45 seront affectées par ces coupures, ce qui veut dire 10 pour cent mis à pied et 21 pour cent déplacés. On peut dire par extension que 30 pour cent de la clientèle actuelle sera grandement affectée alors que le mi-

nistre Johnson disait que les services à la clientèle devaient être sauvegardés. Tirons nous-mêmes nos conclusions."

Comme dernière question, les syn-

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION
page B-8

diqués ont demandé aux participants s'il fallait un cadre pour administrer un budget de 20.000 \$ à la formation et au perfectionnement du personnel, s'il fallait garder un cadre à plein temps à l'information, s'il fallait s'entourer de trois avocats au contentieux alors qu'il y a quelques années ce service était assuré par l'aide juridique et finalement pourquoi on a enlevé deux personnes cadres à la santé et au service scolaire pour les réaffecter à des postes de cadres-conseils.

J.-Arsène Tourigny tire sa révérence

STE-VICTOIRE (DG) — Le maire de Ste-Victoire et préfet du comté d'Arthabaska, M. J.-Arsène Tourigny, a annoncé, hier, en conférence de presse, qu'il se retirait de l'arène politique municipale. Néanmoins M. Tourigny continuera de présider la Société d'agriculture du comté d'Arthabaska.

"Après 20 ans comme membre du

qu'à 70 ans il était temps qu'il cède sa place. "J'y songe sérieusement depuis 3 ans. Depuis 20 ans, il y a eu un chambardement complet des lois municipales, nous avons des changements à la douzaine et du papier à la tonne."

"Cependant, je ne regrette pas d'avoir complété ce dernier mandat puisqu'il aura permis de voir la concertation de quatre municipalités pour l'obtention du centre intermunicipal. Je

pense que nous avons compris que Victoriaville, ce n'est pas la St-Vincent-de-Paul et qu'il nous fallait accepter de contribuer financièrement à la réalisation du projet."

"C'est également au cours de ce dernier mandat que nous avons pu construire et payer à même nos surplus budgétaires l'hôtel de ville de Ste-Victoire", de poursuivre M. Tourigny.

Lettres patentes émises

VICTORIAVILLE (DG) — Le bureau du député du comté d'Arthabaska, M. Jacques Baril, a confirmé hier l'émission des lettres patentes de la municipalité régionale de comté de l'Érable.

La nouvelle de la naissance de cette entité administrative avait été communiée, le 24 septembre, par le président du comité de consultation de la Beauce, M. Jean-Guy Breton.

M. Breton avait déclaré que son comité de consultation et celui des Bois-Francs avaient tous les deux accepté que les deux municipalités qui se partagent Princeville se joignent à Plessisville pour former la municipalité régionale de comté de l'Érable, conformément à la volonté majoritaire des conseillers municipaux de la pa-

roisse et de la municipalité de Princeville.

La municipalité régionale de comté de l'Érable, la première à être officiellement constituée dans le comté d'Arthabaska, groupera 17 municipalités et s'étendra sur un territoire de 1.191 kilomètres carrés et comptera une population de 25.360 habitants. Elle regroupera des municipalités de trois comtés, soit Lotbinière, Arthabaska et Mégantic.

Les municipalités constitutives sont les deux municipalités de Princeville, Notre-Dame de Lourdes, Laurierville, Ste-Julie, Lyster, Inverness Canton et Inverness Village, St-Pierre Baptiste, Plessisville Parioisse, Plessisville, Ste-Sophie, Halifax Nord, Halifax Sud et partie Sud-Ouest et Bernierville.

Retour graduel au travail

DRUMMONDVILLE (RJ) — Bien qu'aucun règlement ne soit encore intervenu en vue de la signature d'une

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION
première convention collective, les parties patronale et syndicale au res-

taurant Maxime Pizza, de Drummondville, en sont dernièrement arrivées à la signature d'une entente de retour au travail.

Ce protocole de retour au travail est conforme à une décision du ministère du Travail qui a récemment pris en main la demande d'arbitrage déposée par les deux parties dans l'intention de solutionner dans les plus brefs délais le conflit qui persiste depuis exactement un mois aujourd'hui.

D'ailleurs, c'est le ministère qui se chargera de former le conseil d'arbitrage.

Selon les informations obtenues, les deux parties ont convenu d'un retour au travail moyennant une série de

conditions bien définies d'ici à ce que le conseil d'arbitrage ait rendu sa décision. Ni lock-out ni grève, retour progressif au travail en respectant l'ancienneté des employés et les besoins de la clientèle, aucune forme de harcèlement de part et d'autre et aucune sanction patronale à la suite de la récente grève, collaboration entre employeur et employés afin d'assurer une reprise normale des opérations, telles sont les conditions qui ont été imposées par le ministère du Travail.

Les quelque 45 employés ont reçu leur accréditation syndicale en avril et sont membres du local 31 de la Fédération des travailleurs du Québec, secteur alimentation et restauration.

Electrocutée, la victime survit

DRUMMONDVILLE — Un homme de 27 ans était toujours hospitalisé hier à Drummondville, après avoir été brûlé par électrocution en début de soirée, jeudi.

Le blessé, qui serait atteint au deu-

xième degré, participait apparemment au déménagement d'une maison, 6e, avenue dans le domaine du Repos, à St-Cyrille. Pour une raison non précisée, il aurait touché des fils électriques qui avaient été dépla-

cés pour permettre le déménagement.

Il a été transporté d'urgence par les ambulanciers de la maison BGR au centre hospitalier Ste-Croix.

Incendie à La Poudrière

DRUMMONDVILLE (GP) — Un début d'incendie à la polyvalente La Poudrière, à Drummondville-Sud, a causé tout un émoi, hier matin, vers 11 heures, provoquant l'annulation des cours pour le reste de l'avant-midi.

Le feu s'est déclaré dans une classe de géographie, au 3e étage, en arrière d'un grillage protecteur camouflant des appareils de chauffage.

Il semble bien que du papier se trouvait derrière ce grillage. A cause d'un mégot de cigarette ou d'une allumette, pense la police, le feu s'est déclaré et propagé rapidement.

Les quelque 1.200 étudiants de la polyvalente ont été évacués dans le bon ordre et des professeurs, munis d'extincteurs, ont maîtrisé le feu. Les pompiers de la ville, accourus sur les lieux, n'ont fait que s'assurer que tout était sous contrôle et que la fumée pouvait s'évacuer, puisque, on le sait, cet immeuble est doté de fenêtres scellées.

Voleur toujours au large

ACTON VALE — L'enquête se poursuit toujours en rapport avec le vol à main armée commis, vendredi dernier, à Acton Vale, alors qu'un gérant d'épicerie, M. Joly, s'est fait déles-

ter, à la pointe d'une arme, d'une somme de 20.000 \$.

Selon les informations

obtenues, aucune arrestation n'aurait été faite encore par les policiers du bureau des enquêtes

criminelles de Montréal relativement à cette affaire. Le gérant du magasin Provigo allait faire un dépôt de nuit à la Banque Canadienne Nationale, rue St-André, et il a été intercepté par un individu armé d'un revolver de calibre .38. Sous la menace de l'arme, M. Joly n'a eu d'autre choix que de remettre la recette de la journée à son agresseur.

Un incendie criminel, qui s'est déclaré presque en même temps dans un immeuble d'un proche parent de M. Joly, ne serait aucunement relié à ce vol. Certaines personnes avaient pensé que l'incendie constituait une diversion pour perpétrer le vol. La police d'Acton Vale est certaine qu'il s'agit plutôt d'une coïncidence.



M. J.-Arsène Tourigny

conseil de Ste-Victoire dont 12 ans comme maire, je crois avoir fait mon devoir de citoyen et ma part pour la municipalité avec l'équipe en place évidemment. Je remercie les contribuables de Ste-Victoire pour leur témoignage de confiance à mon endroit ainsi que les membres du conseil et le personnel administratif."

M. Tourigny a insisté sur le fait

Vous trouverez de tout avec les petites annonces

la tribune

569-9501
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X6

ASSEMBLEE GENERALE
des
SERVICES FUNERAIRES
COOPERATIFS DRUMMOND

Les 2000 sociétaires des

Services Funéraires Coopératifs Drummond sont invités à l'assemblée générale annuelle qui va se tenir dimanche, le 4 octobre 81 à 13 h 30, au sous-sol de l'église St-Pie X, 240, rue Rinket, Drville. Le conseil d'administration donnera compte-rendu des activités générales et financières de l'année écoulée, amendements aux règlements et élection des directeurs pour la prochaine année, tels sont les principaux points inscrits à l'ordre du jour.

72602

Michel Chartrand sonne le glas de l'amiante

SHERBROOKE (L.D.) — "L'amiante, c'est fini", déclare le bouillant syndicaliste Michel Chartrand à qui veut l'entendre. "Il ne sert à rien de laisser miroiter de faux espoirs de relance et il vaudrait beaucoup mieux pour le gouvernement de se lancer dans des programmes de recyclage des travailleurs", ajoute-t-il.

"Ca va fermer. En fait ça ferme déjà, parce que ça tue le monde et que les gens n'en veulent plus. Les pays de la communauté européenne n'ont absolument pas été convaincus par les belles paroles des représentants du Québec."

"En Angleterre, ça fait depuis 1902 qu'ils

savent que l'amiante tue. Tu as beau venir prétendre le contraire, ils ne sont pas fous". En

plus de l'Europe, M. Chartrand donne l'exemple des Etats-Unis où 12.000 poursuites sont

déjà intentées et où des experts en dénombrent 200.000 potentielles. On ne fait plus de textiles

d'amiante aux Etats-Unis. "Ils vont peut-être me trouver fou. Mais je

trouve ça épouvantable que le mouvement ouvrier ne se batte pas autrement que ça. C'est

scandaleux". Ce n'est pas aux jobs dans l'amiante qu'il faut songer, mais à la santé des travailleurs d'abord."

"Avec de la bonne volonté, le gouvernement pourrait créer 10.000 jobs dans la forêt par exemple pour la revivifier plutôt que de laisser dilapider cette richesse, comme à l'heure actuelle." Evidemment il ne croit absolument pas que la nationalisation améliorera la situation.

"Quand un produit ne se vend plus, qu'est-ce que tu peux faire?" Dans tout ce débat sur l'amiante, il y a nombre d'intervenants que Michel Chartrand ne se gêne pas de traiter d'... menteurs. Il ne croit absolument

pas qu'on parviendra à enlever de la nocivité aux fibres d'amiante, par quelque moyen que ce soit, et pense qu'on veut dorer la pilule avec les interventions là-dessus.

De toute façon, le plastique serait en train de détrôner largement l'amiante comme allia-

ge dans les produits de ciment. En somme, le conseiller syndical de la Confédération des syndicats nationaux insiste sur un message bien précis, soit l'urgence de s'attaquer au recyclage des travailleurs de l'amiante. "Cela aurait dû être entrepris bien avant."

Le soin de vos yeux n'a pas besoin d'être dispendieux! Pour les verres de contact de Bausch & Lomb, la solution, l'étui et les instructions.

Le soin de vos yeux n'a pas besoin d'être dispendieux!
seulement **\$9900** U.S.
LE CENTRE DE VISION DE COLEBROOK, N.H.
1-803-237-8331
Dr. Douglas Kneel, optométriste
A 40 minutes de Coaticook. Pour rendez-vous, lundi ou vendredi, de 9 h à 5 h

OCTOBRE s'écrit CÉLÉBRATION aux BRASSERIES FLEURIMONT

SUPER SPECIAUX

LUNDI 5 OCTOBRE AU VEND. 9 OCT.
NOTRE FAMEUX

ROTI de BOEUF ~~Rég. \$9.95~~ **6.95**
~~Maxi \$12.95~~ **9.95**
au jus

5h00 à 11h00 p.m.

2
BRASSERIES
1
SEUL BON GOUT
DE QUALITE

SUPER SPECIAUX

LUNDI AU JEUDI SEULEMENT, 12 au 29 OCT.

STEAK FLEURIMONT ~~Rég. \$9.95~~ **6.95**
OU
CUISSES de GRENOUILLES ~~Rég. \$9.95~~
+ BISQUE de CREVETTES GRATUITE
avec un ou l'autre de ces plats 5h à 11h00 p.m.



Pat Patrigani
gérant Brass. Fleurimont



Daniel Gosselin
chef Brass. Fleurimont



Mario Gauthier
superviseur des cuisines



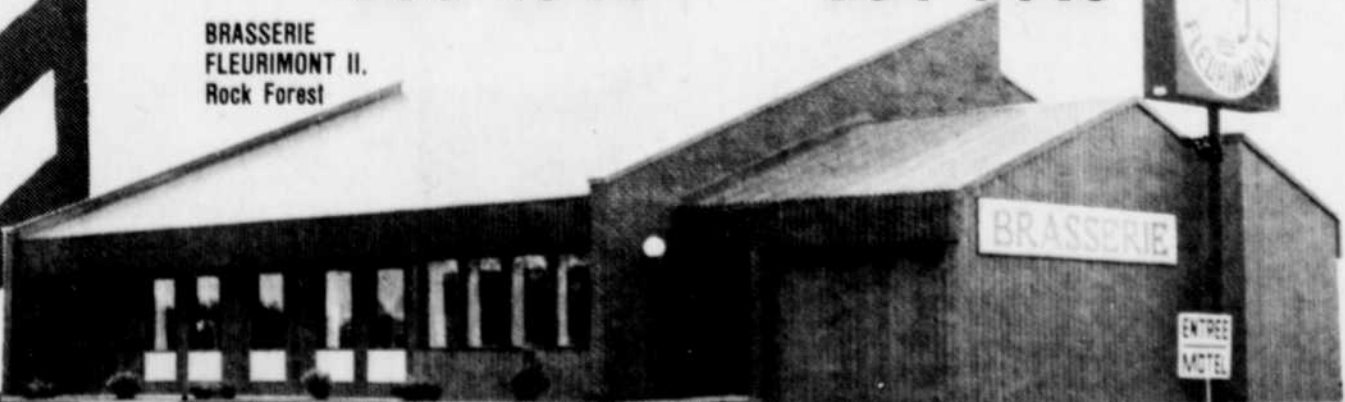
Guy Savage
chef Brass. Fleurimont II



Denis Cusson
gérant Brass. Fleurimont II

POUR VOS RESERVATIONS
FLEURIMONT: **566-4844**
ROCK FOREST: **564-1446**

BRASSERIE
FLEURIMONT II,
Rock Forest



aliments surgelés
FOURNISSEUR
d'hôtels, restaurants,
institutions et épiceries
BONSECOURS, Qué. JOE IHO
1-800-363-1294

PRODUITS SANITAIRES
R. VEILLEUX INC.
Savon - Cire - Lavage de tapis
10, boul. Pie XII, Magog
843-3512

TAL THOMPSON & ALIX Ltée
Fruits et légumes frais.
Produits congelés et division des viandes
2525, rue Roy Sherbrooke
J1K 1B9 — 569-2571

CAMILLE LALIBERTE Inc.
GROSSISTE EN
ALIMENTATION
ST-ELIE D'ORFORD — Tél.: 566-0551

harbour
DIVISION DE EASTERN PAPER PRODUCT LTD
SHERBROOKE, QUEBEC
1075, St-Esprit Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-7427

GAZ PROPANE
I.C.G. GASBEC INC.
DIVISION D'INTERCITY GAS CORPORATION
GROS ET DETAIL
• APPAREILS DOMESTIQUES
• COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS
• PRODUITS DE SOUDURE
• EQUIPEMENT D'HOTELLERIE
2580 KING QUEST — SHERBROOKE — 569-5117

Napoli Distributeur Enr.
PRODUITS ALIMENTAIRES EN GROS ET DETAIL
SPECIALITE: TOUS LES INGREDIENTS A PIZZA,
EPICES, EQUIPEMENT ET EMBALLAGE
Sherbrooke - 63, 10e Ave nord — J1E 2T1
563-3636

7UP
RAYMOND BOUTIN
Directeur général
SHERBROOKE LTEE
755 est. rue King, Sherbrooke, Qué. J1G 1C6
(819) 569-5111

Jean-Louis Rouleau
Patates préparées et prêtes à cuire
pour restaurants
R.R. #2, Bishopton - 832-3398

La Récolte de Fleurimont
Fruits et légumes Biscuits à la livre
1091, 13e Avenue nord — Fleurimont
566-7552

Caisse Populaire de Sherbrooke-Est
Claude Stévenne, directeur
2, Bowen sud, Sherbrooke
565-9991

Le petit nombre des policiers municipaux déploré par nombre de propriétaires d'établissements commerciaux

MAGOG — "On ne s'interroge pas à savoir si la population est ou n'est pas bien protégée tant qu'un malheur ne nous a pas frappés, mais lorsqu'on doit avoir recours à la police, c'est à ce moment-là qu'on constate qu'il y a un problème à Magog."

C'est en ces termes que Mme Manon Haman, propriétaire de la boutique Jacquou où était récemment commis un vol de vêtements évalués à plus de 16,000\$ s'est confiée à un journaliste.

Dans les heures qui ont suivi le vol, la jeune

femme a tenté de savoir où en était rendue l'enquête que devait mener la Sûreté municipale.

Elle apprenait qu'à cause d'un manque de personnel, le sergent-détective Gilles Robinson était débordé de travail, il était impossible pour l'instant d'entreprendre toute démarche.

"S'il y avait eu de la surveillance le soir du vol, les voleurs n'auraient certes pas eu l'audace de grimper jusqu'au balcon du deuxième étage, qui donne en

plein sur la rue Principale, pour aller couper le fil du système d'alarme", de déplorer la propriétaire du commerce en faisant allusion au nombre restreint des policiers qui fait que la surveillance, la nuit, est assez relâchée et que la patrouille à pied n'existe plus ou presque plus.

"Je conçois mal qu'une ville de l'importance de Magog soit aussi piétinement protégée et que les autorités municipales ne réagissent pas", a poursuivi Mme Haman.

Par l'entremise d'un avocat montréalais, Me Denis-R. Paul, d'autres commerçants ont dernièrement eu des questions à poser à la ville de Magog concernant la protection publique. Le

5 septembre, la discothèque 125 qui a pignon sur la rue Principale a été la cible de vandales qui ont brisé des vitres et qui ont injurié quelques clients de l'établissement.

Un des propriétaires, M. Jean Cyr, aurait demandé l'assistance des policiers municipaux qui ne se seraient présentés sur les lieux que 30 minutes après

que la plainte eut été déposée.

Quelques jours plus tard, soit le 15 septembre, vers 1 h 30, un client de l'établissement, M. Onil Forand, était sauvagement battu à la sortie. Devant la gravité des blessures de son client, M. Cyr faisait encore une fois appel aux policiers qui auraient mis 30 minutes à se présenter.

Dans une lettre adressée aux autorités municipales, Me Paul a demandé à connaître la cause de ces longs délais. Pour ce qui est de

la plainte déposée par M. Forand, un porte-parole de la Sûreté municipale a fait savoir que l'enquêteur, l'agent Adrien Mercier, attendait un rapport médical avant de poursuivre les agresseurs qui seraient connus de la victime et de la police.

D'autres commerçants dont M. Maurice Potvin, propriétaire de la Belle Marinière, deux fois victimes de vols à main armée, M. Marc Biron, propriétaire d'une station-service, victime de vols par effraction, M. Mario

Doyon, co-propriétaire d'une joaillerie, victime de vols par effraction, s'accordent à dire que la surveillance est inadéquate à Magog et que les policiers ne sont pas suffisamment nombreux pour répondre aux besoins de la population.

La plupart des membres du conseil différent d'opinion avec ces hommes d'affaires et, à maintes occasions, ils ont fait connaître leur position sur l'embauche de nouveaux policiers, les policiers actuels étant déjà trop nombreux, selon eux.

Faits divers

WEEDON — Un cambrioleur qui s'est faufilé par une fenêtre dans une résidence momentanément inoccupée, à quelques kilomètres de Weedon, a fait main basse sur un fusil, quelques bibelots, des outils et un peu de menuiserie avant de prendre la fuite sans éveiller les soupçons des voisins.

Le butin chapardé par le malfaiteur qui, croit-on, était au courant des allées et venues du propriétaire de la résidence qu'il a dévalisée est évalué à 250\$.

Les policiers du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec à qui le vol a été signalé tentent de découvrir des indices qui les mèneront au repaire du cambrioleur.

— O —

RICHMOND — Même s'ils ont interrogé quelques suspects qui ont été relâchés après avoir démontré que les soupçons qui pesaient sur eux n'étaient pas fondés, les enquêteurs attachés à la Sûreté municipale de Richmond sont persuadés qu'ils parviendront bientôt à mettre le grappin sur le malfaiteur qui s'est emparé d'un émetteur-recepteur radiophonique d'une grande puissance appartenant aux Chemins de fer nationaux.

L'appareil évalué à 2,500\$ a disparu de la gare de Richmond, il y a quelques jours. Comme il ne peut capter d'émissions diffusées sur une autre fréquence que la fréquence sur laquelle les messages des Chemins de fer nationaux sont diffusés, il pourrait embarrasser le cambrioleur à moins que ce malfaiteur ne soit le voleur qui, il y a quelques mois, a chapardé, au même endroit, deux appareils portatifs utilisés par les employés itinérants de la société d'Etat et valant, eux aussi, 2,500\$.

— O —

LAC-MEGANTIC — En mettant le grappin sur un adolescent qui serait entré dans une résidence momentanément inoccupée et qui y aurait fait main basse sur une trentaine de dollars, les enquêteurs attachés à la Sûreté municipale de Lac-Mégantic ont élucidé un vol de bijoux commis un peu plus tôt, dans une autre résidence.

L'adolescent a été arrêté, quelques minutes seulement après qu'une jeune femme qui rentrait d'une course et dont les soupçons avaient été éveillés par la présence d'une bicyclette suspecte garée près de sa résidence eut constaté que tout avait été viré sens dessus dessous dans une des pièces de la maison et que, probablement dérangé par l'arrivée inopinée de la jeune femme, le voleur avait filé par une fenêtre.

Mettre la main au collet du suspect a été l'affaire de quelques instants pour les policiers qui, en interrogeant l'adolescent, ont appris qu'il était entré, un peu plus tôt, dans une autre résidence où des bijoux évalués à une cinquantaine de dollars avaient été chapardés.

— O —

MASSAWIPPI — Incapables d'ouvrir le tiroir où tombent les pièces de monnaie avalées par une distributrice automatique de liqueurs douces, des cambrioleurs qui craignaient d'être surpris, la main dans le sac, ont tout simplement emporté la distributrice recalitrante évaluée à 1,800\$.

CORRECTION

INGENIEURS O.I.Q. - Estrie

Visite Centrale Gentilly II

le 16 octobre 1981

Le numéro de téléphone pour s'inscrire est:

(819) 569-5121, ext. 408

(et non pas 567-5121)

Demandez M. Paul Wieser, Ing.



votre bébé

Il change si vite... de mois en mois! Gardez un souvenir de ces étapes si précieuses: des photos professionnelles prises régulièrement chez Sears.



14 photos en couleur 10⁹⁵ en tout

y compris un dépôt de .95¢

Pas de limite d'âge. L'ensemble comprend: 2 photos en couleur de 8 x 10, 2 de 5 x 7 et 10 de format portefeuille. 95¢ de plus pour chaque personne supplémentaire sur la photo. Vous choisissez l'arrière-plan; nous choisissons les poses.

Disponibles Pour Achat Additif Portraits Double Images

Offre en vigueur pour des photos prises du 5 sept. au 10 oct. inclusivement. Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

Heures Lun.-Mer. 9.30 à 17.00 heures
Jeu.-Ven. 9.30 à 20.00 heures
Samedi 9.00 à 16.00 heures

Studio de Photographie

BÉBÉS • ENFANTS • ADULTES • GROUPES

Service de Passeport disponible Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

FLEURIMONT
1325 - 12e Avenue nord
célèbre son
4e anniversaire

Daniel Lapointe
propriétaire des
Brasseries Fleurimont

Vue intérieure de la Brasserie Fleurimont II, de Rock Forest, magnifiquement décorée.

ROCK FOREST
968, rue Hautbois
OUVERTURE OFFICIELLE

Félicitation et vœux de succès à la Brasserie Fleurimont II

DECOR
SIGNE



La Vieille Ecole

MEUBLES TRADITIONNELS
DECORATION INTERIEURE

6484, boul. Bourque, Rock Forest Tél.: 864-6100

BANQUE NATIONALE

M. Julien Marceau, directeur
110, Wellington nord - Sherbrooke
567-8464

Vallores
COMMERCIAL INDUSTRIEL AIR CLIMATISE
REFRIGERATION ENR.
VENTE - INSTALLATION - SERVICE

Réal Vallières,
40 Bodge,
Sherbrooke, J1L 1G4
Tél.: 569-0768

Coca-Cola
CENPRO
Inc.
4045, Garlock,
Sherbrooke

BUANDRIES MAGOG (CROWN)
Inc.
Service de location de vêtements commercial et industriel
1705, King ouest,
Sherbrooke - 569-2585

Plomberie
Germain Parenteau Inc.
Vente et installation
Résidentielle - commerciale - industrielle - Service 24 heures -
14, rue Gosselin, Bromptonville 566-8998 Rés. 146-4404

Conway & Conway Ltée
Assurances générales
3330, King ouest, Sherbrooke
565-7676

Capital Iberville Inc.
Grossiste en alimentation (Hôtellerie et institutions)
Spécialités: bœuf - poulet - fruits de mer
Clermont Therrien, repr.
Sherbrooke - 566-5615 / 843-8075

C.J. Dupuis Electricien
Chauffage électrique
Résidentiel - Commercial - Industriel
Tél. Sherbrooke 569-4003 Bromptonville 846-3048

LUMBERLAND
LE GEANT DES MATERIAUX
ROCK FOREST SHERBROOKE EDWARDSVILLE MAGOG
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION - LOCATION OUTILS

Claude Turcotte
Entrepreneur général
10 boul. St-François, Bromptonville
846-4258

Papineau Texaco Inc.
Jacques Lizotte
Coin Papineau et 12e Ave nord Tél.: 563-6006

Claude Gagnon
Notaire
204, Wellington nord - apt #1 - Sherbrooke
569-6383

BBB BLAIS
E BOLDUC INC.
1223 ST-HUBERT, SHERBROOKE,
QUE. J1K 2S1 1-819-565-1222
IMPRIMERIES
LITHOGRAPHES

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
Laurent Jomphe, directeur
SUCCURSALE GALERIES LES QUATRE SAISONS
910 - 13e AVENUE NORD SHERBROOKE, P.Q. J1E 3G8
Téléphone 562-4735

Boucherie de l'Estrie Canada Inc.
1060, 12e Avenue nord
Fleurimont, via Sherbrooke
563-1353

VIANDE POUR CONGELATEURS
Recomte
Bœuf, porc, veau, poulet, poisson
Qualité. Congélation immédiate
après dépeçage
TEL.: 565-1535
CHEMIN STOKER, Coin 4e Rang

L'Economie Mutuelle-Vie
Directeur d'agence: Michel Smith
25, Wellington nord - suite 300
565-7331

Boulangerie Marchand Inc.
Spécialité: pain croûte
Service de livraison Magog, Sherbrooke et environs
87 ouest, rue St-Patrice, Magog
Tél.: 843-4544

Sylva Duplessis
Laitier
1151, des Pellerins, Fleurimont
562-6475

LES ENSEIGNES
Régis & Robert
864-4755

6116, BELLEVUE
C.P. 23,
ROCK FOREST,
JOB 2JO

Appel de Trudeau contre le protectionnisme à Melbourne

MELBOURNE (AFP) — Les problèmes économiques ont été au centre des entretiens des dirigeants des pays membres du Commonwealth qui clôturaient vendredi à Melbourne la première partie de leurs discussions biannuelles.

Le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, a ouvert le débat en déclarant qu'il attendait que la rencontre de Cancun (Mexique) sur le dialogue Nord-Sud soit un catalyseur des négociations globales, capable d'imposer une volonté et une direction, politique propre à résoudre les problèmes.

Sept à Cancun

Les pays du Commonwealth, dont sept seront représentés à la conférence de Cancun, tenteront dans les jours qui viennent de définir une ligne directrice commune à l'approche du problème des relations Nord-Sud.

D'autre part, M. Trudeau a appelé les pays du Commonwealth à se prononcer fermement contre le protectionnisme et à prendre à leur compte la proposition faite au sommet d'Ottawa d'organiser l'année prochaine une rencontre



Trudeau

M. Trudeau a souligné l'interdépendance des nations et estime que les problèmes économiques que rencontrent la plupart des pays ne pourraient être résolus isolément.

Effort commun

Le président tanzanien, M. Julius Nyerere,

a également insisté sur l'interdépendance entre les pays et demandé un effort commun pour résoudre les problèmes.

Se préoccupant des difficultés des nations en développement, il a affirmé que les instances économiques internationales qui existent actuellement étaient incapables de mener une action contre la pauvreté dans le monde.

"Les organisations financières internationales qui existent ne reflètent pas les réalités du pouvoir financier et des besoins financiers du monde", a-t-il déclaré. Il a émis la crainte que cela ne s'accroisse dans l'avenir.

Propositions

M. Nyerere a présenté quatre propositions pour répondre aux besoins de la situation actuelle dans le Tiers-Monde: premièrement, l'organisation d'une nouvelle conférence de Bretton Woods pour déterminer un nouvel ordre financier, deuxièmement la restructuration du commerce international, troisièmement un effort concerté pour accroître la production alimentaire et pour la rendre accessible aux Tiers-Monde par le biais d'un accroissement de son pouvoir d'achat, quatrièmement une approche systématique en faveur du développement des sources d'énergie.

M. Nyerere a estimé

que la conférence de Cancun pouvait et devait créer l'occasion de négociations globales constructives bien qu'elle ne prévoit pas de structures de négociations.

Ni les déclarations déprimantes des États-Unis sur ces questions ni le refus de l'Union soviétique de participer à la conférence ne dev-

vraient permettre de nous détourner de travailler à ce que Cancun soit un succès", a ajouté M. Nyerere.

Le premier ministre du Sri-Lanka, M. R. Premadasa a également demandé une approche collective des problèmes ainsi que les représentants de Papouasie Nouvelle-Guinée et des Samoa occidentales.

MIRACLE MA/RT
CORRECTION
dans notre cahier publicitaire "Super solde d'anniversaire" du 30 septembre.
Page 11 - L'illustration du vaporisateur pour plantes est incorrecte.

COIFFURE POUR HOMMES
GAUTHIER & FRERES
Centre d'achats King ouest
Pour une coiffure jeune et souple à la mode.
Modelling Ondulation
Confiez vos soins à nos experts. Soit pour Modelling ou Ondulation, un des deux salons où vous avez un service garanti et complet avec ou sans rendez-vous.
569-6562
Ferrier, Lino, Raymond, Lise, Réjean, Laval, Réal.

Réseau radar amélioré avec l'aide du Canada

WASHINGTON (PC) — En annonçant vendredi le projet de son administration de déployer les missiles intercontinentaux MX et de mettre au point de nouveaux bombardiers B-1, le président Reagan a aussi proposé d'améliorer le réseau de surveillance aérienne de l'Amérique du Nord en collaboration avec le Canada.

Suivant un communiqué explicatif de la Maison Blanche, la défense stratégique contre l'Union soviétique comportera notamment une combinaison des radars à diffusion rétrograde avec les radars actuels, qui seront améliorés.

Cinq escadilles d'intercepteurs F-106 vieillissants seront remplacées par de nouveaux F-15.

AWACS supplémentaires s'ajouteront aux radars actuels.

Le système actuel anti-satellites opérationnel sera maintenu.

On poursuivra vigoureusement les recherches et la mise au point des instruments de défense par missiles balistiques.

Sears Carrefour de l'Estrie Sherbrooke
CORRECTIONS
Dans notre annonce VENTE D'UN JOUR, JOUR DE LA RECOLTE, publiée vendredi 2 octobre 1981 dans ce journal, les draps annoncés au rayon de la literie ne sont pas des draps contours, mais des draps plats.
De plus, les ensembles de ski pour dames, Rég. 89.98 pour seulement 44.98, au rayon des sports, ne seront malheureusement pas disponibles, faute d'être fournis à temps par le manufacturier.
Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour tout inconvénient causé par ces malentendus.
Simpsons-Sears Limitée

POUR ÊTRE CERTAIN

Parmi les meilleurs courtiers d'assurances



MARCEL VIGNEAULT & ASSOCIÉS INC.

COURTIERS D'ASSURANCES

BIEN SÛR!

Pour être certain d'être bien informé
Pour être certain d'être bien protégé
Pour être certain d'avoir un représentant disponible
Pour être certain d'être bien indemnisé
Pour être certain d'avoir des taux compétitifs

Assurance collective — invalidité — vie — régime de retraite — automobile — incendie — cautionnement — risques divers — convention d'achat-vente entre actionnaires — transmission d'entreprises familiales — service de planification financière, testamentaire et successorale

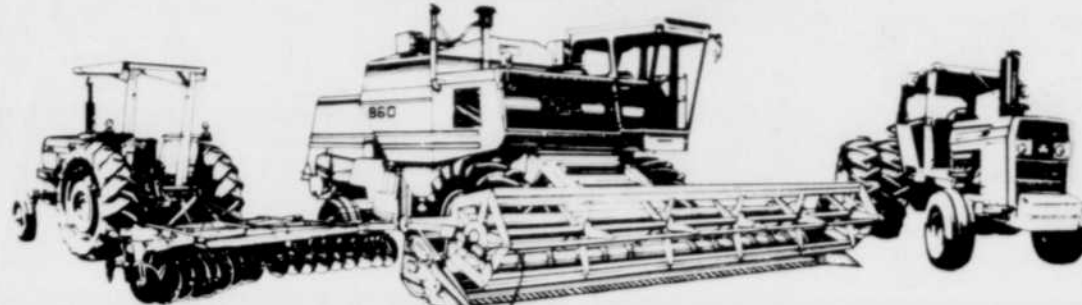
*service en collaboration avec des spécialistes.

1650, King ouest, bureau 30, Sherbrooke, Québec

566-2444

"Intérêt très bas" FINANCEMENT À 13,9% (TPA)

de 2 ans*



Nous pouvons vous faire profiter d'un bon marché sur toutes les machines MF neuves: tracteurs, moissonneuses-batteuses, instruments aratoires, machines de fenaison et équipement industriel. Si votre crédit est bon et si vous financez votre achat avec Massey, vous bénéficiez d'un taux d'intérêt spécial de 13.9% pendant 2 ans. Un bon marché semblable ne se trouve pas n'importe où.

Autres options de financement!
Nous pouvons vous offrir tout un choix d'options de financement spécial. Voyez nous pour les détails.

Nous voulons vendre nos machines et vous faire économiser en même temps. Donc, venez faire un bon marché maintenant sur la Massey de votre choix. Hâtez-vous, car ces offres expirent le 1^{er} octobre 1981.

*EXEMPLE SEULEMENT

Prix de vente	\$58 900
Acompte	\$17 700
Solde à financer au 1 ^{er} oct. 1981	\$41 200
Termes calculés au TPA de 13.9% pour 2 ans — 4 paiements semestriels de \$12 149.53 à partir du 1 ^{er} avril 1982, avec paiements égaux le 1 ^{er} oct. 1982, le 1 ^{er} avril 1983 et le 1 ^{er} oct. 1983.	
Total des frais de crédit au TPA de 13.9% au 1 ^{er} oct. 1983	\$7 398.52
Total de tous les paiements (à moins que d'autres termes soient arrangés)	\$48 598.52

MF
Massey Ferguson

FAITES UN BON MARCHÉ

Maintenant, plus que jamais, Massey c'est le bon sens même.

PAUL SIMONEAU Inc.

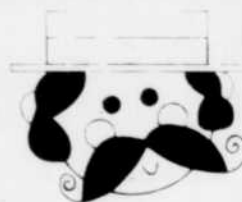
1261 RUE KING EST, SHERBROOKE - TEL.: 563-4343

SERVICE DE DEPANNAGE 24 heures

Tél.: 567-1469 563-6673

MF
Massey Ferguson

La charcuterie GURLY JOE'S DU CARREFOUR DE L'ESTRIE



MAINTENANT

OUVERTE LE DIMANCHE

de 11 h à 15 h

Thés et cafés importés des 4 COINS DU MONDE

- Pâtisseries françaises, syriennes et grecques
 - Vaste choix de produits importés
 - Viandes • Fromages • Pains
 - Buffet froid
 - Sandwiches pour toutes occasions (pour apporter)
- VINS - BIÈRE - CIDRES**
565-0263

LE RESTAURANT CHATEAU SHERBROOKE ET LE CASSE-CROUTE LE VILLAGE DU CARREFOUR vous souhaitent la BIENVENUE lors de votre magasinage... (AUX HEURES REGULIERES DU CENTRE D'ACHATS)

Vivre en 81

Nos amis les animaux

L'infection à parvovirus canin

Afin d'aider tous les propriétaires de chiens, soucieux de leur bien-être, voici tous ce que vous devez savoir à propos de ce parvovirus.

Le texte qui suit est une reproduction intégrale d'un feuillet d'information qui a été fait par l'Académie de Médecine Vétérinaire du Québec. Ce feuillet est disponible chez certains vétérinaires de la région.

Qu'est-ce que l'infection à parvovirus?

Depuis 1978, des chiens de toutes les races et de tous les âges ont été victimes d'une maladie à virus très contagieuse qui s'attaque au tractus gastro-intestinal, aux globules blancs et, dans certains cas, au muscle cardiaque. Cette nouvelle maladie, l'infection à parvovirus canin (PVC), a été rencontrée à travers les États-Unis. On la retrouve aussi au Canada, en Australie et en Europe.

On pense que l'infection à PVC se propage par le contact des chiens entre eux. La maladie a surtout été diagnostiquée là où les chiens se retrouvent en groupe: les expositions, les concours d'obéissance, les chenils d'élevage, les pensions, les "pet shops", les refuges pour animaux, les hôpitaux vétérinaires, les parcs et les terrains de jeux.

Un chien qui reste à la maison ou dans la cour et qui est rarement en contact avec d'au-

tres chiens a moins de chances d'être exposé au virus.

Les matières fécales provenant de chiens infectés sont la source de l'infection. Une grande quantité de virus peut être présente dans les matières fécales des chiens infectés. Le virus résiste aux conditions extrêmes de l'environnement et peut survivre longtemps. Il se transporte facilement d'un endroit à l'autre, sur le poil ou les pattes des chiens infectés ou par des cages contaminées, des souliers ou autres objets. Il manque encore beaucoup d'informations précises concernant tout autre mode de transmission de la maladie.

Les infections à PVC ne peuvent être transmises à d'autres espèces animales ou aux humains.

Comment savoir si un chien souffre d'une infection à PVC?

Les premiers signes de l'infection à PVC, habituellement des vomissements et une diarrhée sévère, apparaissent le plus souvent 5 à 7 jours après l'exposition du chien au virus. Au début de la maladie, les fèces ont généralement une coloration gris pâle ou gris jaunâtre. Souvent, le premier signe est une diarrhée très liquide contenant des filets de sang.

Les animaux peuvent se déshydrater très rapidement à cause des vomisse-

ments et de la diarrhée. On observe aussi de la dépression et une perte d'appétit. On peut enregistrer des élévations de température allant de 40 à 41° C chez les jeunes chiens. Chez les adultes, quand il y a des élévations de température, elles sont moindres.

Certains chiens ont des vomissements répétés et de la diarrhée qui peut être projetée et sanguinolente. Il peut en être ainsi jusqu'à la mort. D'autres animaux n'ont que des fèces molles et ils guérissent sans autres complications. Une des caractéristiques des infections à PVC est une diminution dans le comptage des globules blancs et de la fièvre.

La plupart des mortalités surviennent 48 à 72 heures après l'apparition des signes cliniques. Les chiots meurent à la suite

d'une condition ressemblant beaucoup au choc, et cela aussitôt que deux jours après l'apparition des symptômes.

Chez les chiots, le taux de mortalité est d'environ 75%.

Ce syndrome se produit sans qu'il y ait de diarrhée puisque le virus se multiplie rapidement dans les cellules du muscle cardiaque en croissance.

La semaine prochaine, je vous expliquerai comment diagnostiquer et traiter l'infection à parvovirus canin. Je vous expliquerai aussi comment faire pour prévenir une telle maladie. Dr. Carole Cochran, M.V.

Charte québécoise des droits et libertés de la personne

Le RAIF estime que des droits fondamentaux ne sont pas inclus

MONTREAL (PC) — Le Réseau d'action et d'information pour les femmes estime que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne est une charte incomplète qui ne comprend même pas des droits aussi fondamentaux que le droit à l'identité autonome, le droit au respect de l'individualité des conjoints dans le couple, le droit à la reconnaissance du statut d'adulte quels que soient les liens contractés, le droit à la libre

disposition de son corps. Pour le RAIF, cela est sans doute dû au fait que les hommes qui ont rédigé cette charte n'ont jamais eu à vivre ces situations de discrimination systémique des femmes. La Commission des droits de la personne ne s'est pas plus soucie de corriger ces abus flagrants, pas même dans ses recommandations, note le RAIF.

En conséquence, le Réseau d'action et d'information pour les fem-

mes recommande au gouvernement: d'accorder enfin aux femmes les droits et libertés qui leur reviennent — d'é-

tendre la présence de la Charte sur toutes les lois existantes, postérieures ou antérieures à la Charte — et de dote-

sa Commission des outils nécessaires pour faire respecter ces droits.

Hôpital vétérinaire de l'Estrie

Carole Cochran, D.M.V.



2410 rue Galt ouest
Sherbrooke (Québec)
J1K 1L2
Tel. (819) 562-8585

SUZY RENÉ, UNE NOUVELLE TÊTE CHEZ

Coif-elle inc.
Place Mi-Vallon, Rock Forest
a participé au Congrès international de la coiffure à Montréal Mars 80. Perfectionnement à Toronto avec les équipes du Japon, d'Italie, d'Angleterre et de France.

MESDAMES
564 3235

SPECIALISTES EN COUVRE-PLANCHERS

TAPIS ACTION Membre ASECPC
5112, boul. Bourque (près du réservoir d'eau)
Rock Forest (819) 564-8484
TAPIS - TUILES - PRELARTS
PEINTURE - TAPISSERIE - VENITIENNES

Désirez-vous régulariser les naissances?
Voulez-vous savoir si vous avez une ovulation?
Désirez-vous avoir un enfant?

SERENA peut vous aider
567-6893

GUYMOND COIFFURE

281 Belvédère nord, Sherbrooke
565-8494

CLINIQUE ESTHÉTIQUE DU NORD

281 Belvédère nord, Sherbrooke
567-5509
Prop. Kathleen Fauteux, esthéticienne visagiste diplômée

- Lifting biologique
- Traitement du corps (cellulite, vergetures, raffermissement)
- Traitement des seins (raffermissement, développement, réduction)
- Méthode spécifique pour traitement de l'acnée
- Facial
- Epilation, cire tiède
- Percage d'oreilles
- Maquillage jour et soir
- Cours de maquillage personnalisé
- Produits de renommée mondiale.

Du nouveau! Bienvenu à tous!

Francine Levasseur invite fortement sa clientèle à venir la rencontrer chez

GUYMOND COIFFURE
281 Belvédère nord
565-8494



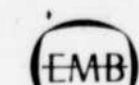
Mon corps ma santé

Le guide gynécologique de la femme avertie

LE FAMEUX BEST-SELLER INTERNATIONAL ENFIN DISPONIBLE EN FRANÇAIS



CLAIR PRÉCIS DÉTAILLÉ



ÉDITIONS MÉDICALES BEAUDRY

125 ILLUSTRATIONS
Plus de 600 pages de lecture captivante

UN GUIDE COMPLET écrit de façon simple, limpide et accessible

TRADUIT DE GÉRALD BEAUDRY, M.D.
L'ANGLAIS PAR JACQUES LASALLE ET COLLABORATEURS



ÉDITIONS MÉDICALES BEAUDRY
CASIER POSTAL 2507
SHERBROOKE, QUÉ.
J1J 3Y5
TÉL.: (819) 566-4545

Veuillez me faire parvenir exemplaires de Mon corps, ma santé au coût de 23,50 \$ chacun + 1 \$ de frais de poste.

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____
MODE DE PAIEMENT
☐ Un chèque ou mandat au montant de _____ payable aux ÉDITIONS MÉDICALES BEAUDRY INC.
☐ Je désire payer ce montant _____ avec carte
— VISA — ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Date d'expiration _____
— MASTER CHARGE — ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Date d'expiration _____
Signature _____ Date _____

ymca yruca
300 Montcalm
Sherbrooke, Q.
J1H 1E5

Natation: Pré-natal
Moniteur-Adjoint
Médaille de Bronze

Autres:
Danse folklorique internationale (enfants et adultes)
Formation d'équipes de Volleyball (mixte)
Activités éducatives, enfants 3 à 5 ans

Tél.: (819) 569-7488

Avez-vous pensé à vos PNEUS
pour cet hiver!
Prix et choix plus que compétitifs.
Plan mise-de-côté accepté.

LES ENTREPRISES DENIS BOISVERT
2, rue Queen, Lennoxville — Tél.: 565-1376
Service après-vente toujours impeccable.

OUVERT du lundi au vendredi jusqu'à 9 h p.m.; samedi jusqu'à 5 h p.m.

UNE ENTREPRISE QUI PREND BIEN SOIN DE VOS PLANCHERS

Vente de tapis, tuile, marqueterie, prélat, installation par des experts.

Département de Tapisserie complet

Armstrong
boutique du couvre plancher

Nettoyage à la vapeur de tapis et meubles rembourrés

TAPIS V.N.
"TOUT UN PHÉNOMÈNE"
1495 King est, Sherbrooke 563-4736

FESTIVAL DU CHASSEUR

CHEZ



49, Wellington nord, Sherbrooke
"Là où l'atmosphère assure votre confort."

MENU

Fettuccine (nouilles chasseur)	\$5.95
Civet de lapin	\$5.95
Cailles rôties à la romaine	\$5.95
Faisan aux pruneaux	\$8.95

Tous les soirs à partir de 17 heures.

Vos réservations seront appréciées: (819) 567-8441

MAIGRISSEZ une fois pour toutes!

"rapidement, sainement"

avec

KILOCONTROL™

SPECIALISTE EFFICACE DE L'AMAIGRISSEMENT



et dans le "plaisir de bien vous nourrir" maigrissez de 10 à 30 livres... en seulement 4 à 6 semaines.

Pas de protéines, pas de pilules, pas d'injections, pas de substituts alimentaires d'aucune sorte, chez nous.

Mais, une bonne nutrition, assaisonnée de science, servie dans une atmosphère de patience de compréhension et de psychologie humaine et diététique.

TRAITEMENTS PERSONNALISÉS

KILOCONTROL™ CENTRES d'AMAIGRISSEMENT ET DE [MAINTIEN]

séances d'information gratuites aucun contrat

Montréal: 526-0033
(514)
Drossard: 676-0190
(514)
St-Jean: 346-4409
(514)
Québec: 601-0523
(418)
Granby: 372-6472
(314)
Sherbrooke: 569-5134
(819)
Châteauguay: 692-0299
(514)

VENTE 3^{ème} ANNIVERSAIRE

LE GROUPE CROWN DIAMOND
ET SES PLUS RECENTS SUCCES.

OFFRE SPÉCIALE de décoration d'automne

RABAIS 20% sur

- Couvre-lits
- Rideaux
- Draperies
- Stores horizontaux
- Stores verticaux
- Toiles de fenêtre (sur mesure)
- Papiers peints

LES PEINTURES CROWN DIAMOND

DECOR-DENAULT
811 Ste-Famille, Sherbrooke, Tél.: 565-1228

Affaires sociales

Par Lise Ouellette

En Estrie, selon un relevé datant du 1er juillet 1981, quelque 203 enfants atteints d'un handicap grave ont bénéficié d'une allocation familiale supplémentaire établie à 65,94 \$ par mois.

De ce nombre, 92 sont handicapés mentalement, 81 souffrent d'un handicap moteur, 20 sont atteints de déficience auditive et 10, d'un handicap visuel.

À la grande ur du Québec, la Régie des rentes verse cette allocation spéciale à 5,705 jeunes.

Services sécuritaires

Le ministère des Affaires sociales consent au Relais St-François une somme de 298,000 \$ afin de couvrir les frais encourus par les travaux de rénovation et les équipements requis pour l'implantation des services sécuritaires. Jusqu'à tout récemment, les jeunes ayant besoin de ces services, devaient être orientés vers Montréal ou Drummondville. C'est la réorganisation des services aux jeunes mésadaptés socio-affectifs, un dossier fort controversé au cours des dernières années, qui a permis de mettre fin à cet éloignement de la clientèle lourde.

Décret de fusion

Incidentement, le décret concernant la fusion de Val-Estrie au Relais St-François est maintenant adopté, ce qui ne fait qu'ajouter la sanction légale à une situation déjà établie depuis plusieurs mois.

Le Département des sciences infirmières de l'Université de Sherbrooke a procédé au lancement de deux ouvrages destinés à rendre plus accessibles aux professionnels et étudiants francophones, des théories d'avant-garde. Le premier, intitulé Le modèle de Dorothy Johnson: une approche comportementale aux soins infirmiers, est une traduction et adaptation effectuée par Louise Chartier, professeur. Le second, Le développement du Moi, est une introduction à la théorie de Jane Loevinger, oeuvre de Denise Paule et Jacques Limoges.

Lancement

La formation des personnels (syndiqués ou non), des professionnels, des administrateurs, des responsables de familles d'accueil et de pavillons, relèvera en grande partie du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS), vient de décréter le ministère des Affaires sociales. C'est ainsi qu'au cours des prochains mois, ces différents groupes seront appelés à former des comités afin de cerner, avec le CRSSS, les besoins de chacun. Déjà, divers programmes de formation reliée à l'emploi se déroulent dans les établissements et sont régis par les conventions collectives. Il incombe dorénavant au Conseil régional d'ajouter la dimension régionale à ce qui se fait déjà et à voir au perfectionnement d'autres groupes.

Reconnaissance du changement de sexe en Italie

ROME (AFP) — Le changement de sexe sera reconnu par l'état-civil en Italie, après l'adoption vendredi par la Chambre des députés d'une loi en ce sens déposée il y a un an par le parti radical.

La loi, approuvée à une large majorité, reconnaît en substance au citoyen le droit d'obtenir la "rectification" sur les actes d'état civil du sexe qui lui a été "attribué" au moment

de la naissance.

Jusqu'ici, l'officier d'état-civil était tenu de refuser ce type de rectification, y compris dans le cas d'une ordonnance du tribunal reconnaissant le changement de sexe d'un individu. Aux termes de la loi adoptée par la Chambre, il pourra désormais le faire "dans tous les cas où la réalité actuelle n'apparaît pas conforme à celle vérifiée au moment de la naissance", mais toujours sur la base d'un jugement du tribunal.

C'EST FAVORABLE

Peut-être que l'argent pousse dans les arbres. Pour quelles autres raisons les banques ont-elles tant de branches?

Si vous croyez que les pêcheurs sont les plus grands menteurs, demandez au "jogger" quelle distance il court chaque matin.

Nous n'avons pas d'objection au portrait de la reine sur nos billets d'un dollar, c'est sa mainmise dessus qui nous agace.

Oui, je réserve ma place.

Un chez-soi pour retraités, se divertir, dormir et bien manger.

Frappez le clou sur la tête, parlez-nous:

LA RÉSIDENCE 55 BROOKS

CENTRE D'ACCUEIL
POUR PERSONNES AGÉES
TÉL.: 567-8931 jour
soirs et fêtes 565-7234
Mme Elisabeth Roy, directrice



SALON NYCOLE

SPECIAL sur
permanente
durant tout le
mois d'octobre
les mercredis
et jeudis.

Prix rég. \$30.
SPECIAL
\$18

1033, Bowen sud,
Sherbrooke

562-7471

Mme Nicole Masson, prop.

Le monde nous aime,
on sait pourquoi,
la garantie, les prix, le choix!

On a
réponse
à tout!



BUREAU & BUREAU inc
600 Galt ouest, Sherbrooke, Qué.
(819) 569-9585

Spécialiste en
couvre-planchers

du soleil au foyer

Le chauffage, ça me connaît!

Livraison automatique de mazout domestique

Mon service de livraison automatique vous assure une réserve constante de mazout domestique.

Plan budgétaire 12 mois

Je peux également répartir vos paiements de mazout domestique sur 12 mois, sans frais additionnels, à compter de septembre. Profitez-en pour réduire vos grosses factures d'hiver et équilibrer votre budget.



André Poulin président

Programme Protection-Confort

Confiez-moi l'entretien de votre appareil de chauffage. Mon programme Protection-Confort comprend, entre autres:

- service de dépannage 24 heures/7 jours par semaine
- garantie pièces et main-d'oeuvre
- mise au point annuelle
- autres tests facultatifs

Un appareil de chauffage en bon état permet d'économiser argent et énergie. Vous pouvez compter sur moi pour vous aider à en tirer un meilleur rendement.

PÉTROLES A. POULIN LTÉE

184 Wellington Sud — 569-2563 — Sherbrooke

AGENT
GULF



On est de service

Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation, utilisées par l'utilisateur inscrit Gulf Canada Limitée

71295

LA BOUTIQUE FEMININ PLURIEL



Nous avons
un choix
incomparable
de manteaux
et tailleurs.

A l'enseigne de



la distinction

200 nord, rue Wellington, Centre-ville de Sherbrooke, tél.: 562-4767
Carrefour de l'Estrie.

Vente de Tapis Lundi Seulement!



PRÉLART
SANS CIRAGE

\$4.99

PRIX RÉGULIERS JUSQU'À \$14.99 v.c.
RECHERCHER LA MARCHANDISE
ÉTIQUETÉE "VENTE DU LUNDI"

LUNDI SEULEMENT

V.C.

"La variété ça les connaît eux aussi."
TAPIS Métropolitain

2510, rue King ouest

VASTE STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DU MAGASIN.

(Voisin de N.V. Cloutier) 566-6866

72771